



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ABC 111



**MANUEL D'EMPLOI
DES GROUPEMENTS TACTIQUES
À DOMINANTE LECLERC**

Approuvé le : 30 novembre 1998
Sous le n° 1724/DEMSAT/CDE/CREDAT



Edition 1998



ABC 111



INSPECTION
DE L'ARME BLINDEE
CAVALERIE

Manuel d'emploi des groupements tactiques à dominante LECLERC



SOMMAIRE

LE GROUPEMENT TACTIQUE.

CHAPITRE 1 - GÉNÉRALITÉS.

11 - CADRE D'EMPLOI

- 11.1 - La brigade.
- 11.2 - Les apports du groupement tactique Leclerc.
- 11.3 - Les évolutions attendues de la manoeuvre.
- 11.4 - Caractéristiques et aptitudes.

12 - ORGANISATION ET MOYENS.

- 12.1 - Structures.
- 12.2 - Moyens.
- 12.3 - Le PER.

CHAPITRE II- ÉTUDE DES MISSIONS.

- 21 - MARCHE A L'ENNEMI.
- 22 - FREINER.
- 23 - DONNER UN COUP D'ARRET.
- 24 - CONTRE-ATTAQUER.
- 25 - ATTAQUER.
- 26 - EXPLOITER.
- 27 - LE RAID.
- 28 - LE CONTROLE DE ZONE.

CHAPITRE III - COMMANDEMENT ET LIAISONS.

31 - ACTION DU COMMANDANT DU GROUPEMENT

32 - BESOINS EN LIAISONS.

33 - COMMANDEMENT : ROLES ET REPARTITION.

34 - ORGANISATION DU COMMANDEMENT .

35 - PROTECTION DES LIAISONS.

36 - ELABORATION ET DIFFUSION DES ORDRES DES TRANSMISSIONS.

CHAPITRE IV - LOGISTIQUE.

41- LA REPARTITION DES RESPONSABILITES.

42 - L'ORGANISATION.

ANNEXE

LES PARTICULARISMES DU GROUPEMENT A DOMINANTE LECLERC

MANUEL D'EMPLOI DES GROUPEMENTS TACTIQUES A DOMINANTE LECLERC

ABC 111

AVERTISSEMENT. ↓

L'ABC 111, manuel d'emploi du groupement tactique interarmes à dominante Leclerc, s'inscrit dans la suite logique de l'[ABC 100.2](#).

Pour cette raison, l'instructeur, l'élève ou le cadre, occupant une fonction opérationnelle au sein d'un groupement de ce type, devront se reporter, pour tout ce qui n'est pas spécifique, à **[l'ABC 100.2](#) qui constitue le tronc commun de tous les manuels d'emploi.**

Dans l'[ABC 100.2](#) sont développées les parties suivantes :

- le nouvel environnement, où sont abordés les risques et les menaces, le cadre d'engagement et le cadre d'emploi ;
- la place et la contribution des unités de la fonction blindée ;
- l'emploi tactique englobant les missions des unités blindées ainsi que la coopération interarmes et interarmées ; comprenant des paragraphes traitant des missions particulières et de

- l'emploi des blindés en milieux particuliers ;
- le soutien logistique opérationnel ;
 - la projection des blindés ;
 - commandement et liaisons.

L'ABC 111 est rédigé en ne prenant en compte que les équipements dont est doté actuellement le char Leclerc. Ainsi, il est considéré comme non équipé de système d'information terminale ni de système d'information régimentaire. Cela implique donc, que le groupement tactique interarmes à dominante Leclerc a des capacités de manœuvre réduites par rapport à ce qu'elles seront lorsque les transmissions de données seront généralisées dans l'armée de terre. *Une refonte de ce manuel sera nécessaire avec l'arrivée de ces systèmes d'information.*

Par rapport au char AMX 30B2, les critères pertinents qui ont été retenus pour la rédaction de ce manuel sont :

- l'accroissement de la protection,
- les capacités de navigation,
- les possibilités de tir en mouvement,
- l'aptitude à transmettre quelques données,
- le rythme élevé de l'action lorsque le groupement est homogène mais aussi la nécessité de l'adapter aux autres armes lors d'actions menées en interarmes.

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

11. CADRE D'EMPLOI.

11.1 . LA BRIGADE.

11.2 . LES APPORTS DU GROUPEMENT TACTIQUE LECLERC.

11.3 . LES EVOLUTIONS ATTENDUES DE LA MANOEUVRE.

11.4 . LES CONTRAINTES D'EMPLOI.

12. ORGANISATION ET MOYENS.

12.1 . STRUCTURES.

12.2 . MOYENS.

12.3 . LE PELOTON D'ECLAIRAGE REGIMENTAIRE.

CHAPITRE I ↓

GÉNÉRALITÉS

11 . CADRE D'EMPLOI. ↓

11.1 - LA BRIGADE. ↓

Le groupement tactique interarmes à dominante Leclerc agit normalement au sein d'une brigade opérationnelle blindée ou mécanisée. Cette unité interarmes est apte à mener un combat dynamique et rapide, combinant actions en force et en souplesse, en ambiance chimique et nucléaire, contre un ennemi de même nature.

La brigade est une structure opérationnelle de niveau tactique :

- manœuvrière,
- capable de mener des actions dans une certaine durée, avec une autonomie logistique restreinte pour permettre à l'échelon supérieur, de mener une action décisive, d'obtenir les délais nécessaires à la préparation d'une phase ou d'une séquence ultérieure,
- construite pour une mission précise et pour répondre aux modes opératoires de coercition de forces ou de maîtrise de la violence,
- capable de s'engager en autonome, mais pour une action limitée dans le temps et dans l'espace, compte tenu de

ses capacités initiales.

La brigade opérationnelle est créée autour d'une structure souple, puissante et manœuvrante. Cette entité opérationnelle temporaire est constituée pour une mission précise, de niveau tactique, qui peut cependant évoluer dans le temps et de manière partielle.

Son action vise soit à produire un effet tactique sur un point décisif adverse, soit à acquérir et conserver la maîtrise d'un espace donné.

En opérations, la brigade est la grande unité interarmes de base, chargée de conduire les actions de contact (combat et relation avec le milieu) et de coordonner les effets des appuis dans sa zone d'engagement.

Grande unité de circonstance, elle est constituée à la demande autour d'un noyau clé, mis sur pied par une brigade interarmes de la structure permanente à vocation opérationnelle. Elle est constituée de groupements tactiques créés à partir de régiments, pour réaliser une famille de missions tactiques définies.

D'un volume pouvant varier de 2000 à 6000 hommes, elle peut s'engager :

- soit au sein d'une force opérationnelle terrestre, sous commandement national ou multinational, subordonnée soit à une division, soit directement à la force ;*
- soit en tant que force opérationnelle terrestre, sous commandement national.*

En temps normal, la brigade ne met en œuvre que les fonctions opérationnelles strictement nécessaires à la réussite de sa famille de mission et ne dispose pas de capacités permanentes de soutien. Son action s'inscrit dans la manœuvre d'une grande unité de l'échelon supérieur.

Dans ce cadre la brigade a pour rôle :

- *soit de s'engager en force ou en souplesse en vue de conquérir un objectif terrain, de détruire ou de disloquer un dispositif ennemi ;*
- *soit de contrôler un espace géographique, en conservant une capacité permanente d'intervention.*

Le mode d'action le plus adapté pour remplir une famille de missions détermine la part relative des unités de contact autour desquelles va se faire la cohérence de la manœuvre de la brigade. Cependant, chaque arme conserve la liberté de mettre en œuvre ses propres modes d'action pour optimiser ses aptitudes intrinsèques.

11.2 - LES APPORTS DU GROUPEMENT TACTIQUE INTERARMES LECLERC. [↓](#) [↑](#)

Le groupement tactique interarmes, à dominante Leclerc, apporte au commandant de brigade une très importante puissance de feu alliée à une excellente mobilité et à une capacité de combat par tout temps et en tout lieu.

Le meilleur rendement sera obtenu en tirant parti des trois caractéristiques précitées et en cherchant en permanence à créer localement et par surprise un rapport de force favorable à la destruction de l'ennemi. Ainsi :

dans les actions offensives fondées essentiellement sur le mouvement, la profondeur et/ou la surprise, le groupement tient un rôle important, car il utilise au maximum sa mobilité et sa protection pour déborder ou contourner, mais aussi sa puissance de feu pour détruire puis exploiter ;

dans les action défensives, il peut être engagé en préliminaire de l'action de la grande unité pour retarder la progression adverse, ou en cours d'action pour contre-attaquer les unités ennemies susceptibles d'emporter la décision ;

dans le cadre de la maîtrise de la violence, il peut avoir un rôle important pour contrôler une vaste zone, pour dissuader voire imposer, ou pour assurer des missions de sauvegarde.

Son engagement vise dans ces divers contextes :

- à briser les actions offensives adverses par des contre-attaques ou des attaques et éventuellement par des coups d'arrêt ayant pour objectif la destruction des chars ennemis ;
- à prendre l'initiative par des actions de force fondées sur la concentration des trajectoires, pour percer un dispositif largement déployé, pour exploiter les failles décelées dans un dispositif ou créées par une attaque, afin d'obtenir une désorganisation durable des forces adverses,
- à assurer la sûreté, le contrôle ou l'interdiction d'une zone tactique par la maîtrise de l'espace terrestre afin d'empêcher des actions violentes lorsque le combat direct ou la neutralisation des adversaires n'est pas possible ou souhaitable.

Son engagement exige :

- une anticipation qui repose sur une planification permanente et évolutive ; il s'agit également de positionner le mieux possible les moyens de la logistique et du commandement ;
- du renseignement permanent dans la profondeur de la zone d'action, au contact et en temps réel, pour exploiter au mieux l'efficacité et la brutalité du déclenchement des actions de feu ;
- un espace de manœuvre adapté à "sa puissance de choc", lui permettant de varier très rapidement ses efforts et lui laissant une large liberté d'action ;
- une véritable complémentarité avec des appuis et un soutien adaptés ; celle-ci est particulièrement réalisée dans la coopération groupement à dominante Leclerc - groupement aéromobile ; de véritables synergies se dégagent en terme de lutte antichar, de protection aérienne, d'accroissement des capacités de commandement et de transport logistique.

Les actions de force, avec concentration des moyens, peuvent être nécessaires, mais la recherche systématique des espaces libres et l'exploitation sont souvent les modes d'action les plus rapides et les plus économiques pour un groupement de ce type.

Dans cette perspective, sans vouloir être exhaustif, le groupement tactique interarmes à dominante Leclerc peut réaliser les actions suivantes, en fonction de sa situation au sein du système de forces engagé :

- en tant que composante du système de forces d'action décisive :

- * exploiter une situation favorable dans la profondeur :
 - . pour détruire les points décisifs (C3I, appuis, logistique),
 - . pour saisir un objectif en débordant ou en passant en force.

- * détruire ou neutraliser les blindés adverses :
 - . soit en attaquant de flanc, à revers ou éventuellement de front,
 - . soit lorsqu'il est en couverture en interdisant toute réaction ennemie d'enveloppement, ou, après réalisation de l'effet majeur, en dissociant l'ennemi de son soutien,
 - . soit en action de défense mobile en menant des réactions offensives blindées.

- en tant que composante du système de forces de sûreté :

- * constituer une réserve blindée pour :
 - . prendre le contact et freiner une unité de chars,
 - . contre attaquer,
 - . renforcer, par une attaque de flanc, l'action visant à fixer une avant garde,
 - . éventuellement recueillir,

- * mettre sur pied une avant garde.

- en tant que composante du système de force de contrôle du milieu :

- * contrôler une zone.
- * conquérir des zones clés ou points clés et y contenir l'adversaire pour :
 - . permettre la manœuvre amie,
 - . interdire la manœuvre ennemie.

11.3 - LES EVOLUTIONS ATTENDUES DE LA MANOEUVRE. [↓](#) [↑](#)

Comparativement aux régiments de chars de la génération précédente et compte tenu des capacités et de l'environnement organique du char Leclerc, il est à souligner que :

- le groupement progresse plus échelonné dans la profondeur.

La mobilité des escadrons permet de prendre des dispositifs plus étalés dans la profondeur et laisse donc la possibilité de réaliser des manœuvres plus enveloppantes. Le succès ne dépend plus du combat du premier échelon, mais de la capacité à précéder la manœuvre adverse. En effet, grâce aux renseignements de manœuvre acquis par cet échelon de tête, qui se limite à tester la capacité de résistance ennemie et/ou son intention, le deuxième échelon de manœuvre peut agir en force ou en souplesse afin d'inverser le rapport de force.

- le rythme instantané de la manœuvre est accéléré.

Cela est permis par :

- * la maîtrise des informations qui donne une connaissance exacte des situations et donc une possibilité d'anticiper sans erreur ainsi qu'une aptitude à pouvoir prendre des initiatives à tous les niveaux,
- * la capacité de réellement mener un combat de rencontre en effectuant des tirs précis et rapides dans le mouvement,
- * les délais réduits de l'acheminement des décisions et des comptes-rendus,
- * la brièveté des déplacements grâce à l'aide apportée par les systèmes de navigation,
- * la présence du PER, éventuellement renforcé de blindés, qui précise le renseignement de contact.

Il faudra cependant que le chef interarmes, lors de sa conception, prenne en compte l'écart technologique existant actuellement entre le Leclerc et les autres matériels, hormis les hélicoptères.

- le combat est moins linéaire.

La recherche permanente de la profondeur entraîne de fait un combat moins linéaire où l'avantage est à celui qui conjugue mobilité et feux .

Les avantages tirés seront, vis à vis de l'adversaire, de :

- . l'empêcher d'avoir une vision précise de la situation et des intentions amies,
- . porter la décision sur ses points décisifs ou ses centres déterminants,
- . précéder sa manœuvre,
- . l'empêcher de s'appuyer sur les points clés du terrain,
- . compliquer la tâche de l'artillerie adverse par l'alternance dispersion / concentration.

En revanche les inconvénients seront liés aux :

- . difficultés à se rétablir si la situation se complique,
- . risques de tirs fratricides,
- . nécessités d'avoir la permanence du commandement et des liaisons,
- . capacités d'adaptation des quatre fonctions de la logistique et des appuis.

- la permanence au combat est plus grande.

Elle est donnée par les capacités que les chars ont de s'affranchir des obstacles, des mauvaises conditions de visibilité et des effets des armes NBC ainsi que par la présence du PAD assurant un certain nombre de tâches "ancillaires" et capable de fournir quelques personnels pour relever des membres d'équipage.

- le groupement manœuvre des feux.

Il s'agit *d'utiliser de façon continue et dans le mouvement les feux directs et indirects.*

Le chef du groupement établit :

- . la priorité entre les objectifs,
- . le choix du type de feux à appliquer : directs, indirects, appui 3° dimension,
- . la gestion de l'espace en définissant :
 - des zones d'application des feux d'appui,
 - des zones d'action pour les escadrons.

- le groupement recherche un combat mobile dans la profondeur tactique.

C'est à dire :

- . il fait tomber "dans le vide" les attaques de l'adversaire chaque fois que possible,
- . il conduit l'adversaire à étirer et à faire perdre toute cohérence à son dispositif,
- . il recherche, sans cesse, l'infiltration par le renseignement et le combat.

- le groupement alterne dispersion et concentration momentanée.

La dispersion, toujours pratiquée avant l'engagement, pourra, à l'avenir, avec les systèmes de commandement, couplés aux moyens de navigation, s'étendre aux premiers temps de l'engagement.

La concentration comprend celle des feux indirects mais aussi celle des feux directs avec dispersion sur le terrain. La concentration momentanée des forces est aussi préconisée pour créer une brèche dans un dispositif adverse.

Les moyens de combat, de commandement, de renseignement et de sûreté, confèrent au groupement à dominante Leclerc réactivité, puissance de feu, flexibilité et réversibilité. De plus ils permettent à ce groupement de mener une manœuvre plus ample, plus fluide et beaucoup plus rythmée qu'auparavant pour frapper l'ennemi par surprise.

11.4 - LES CONTRAINTES D'EMPLOI. [↓](#) [↑](#)

Le groupement tactique interarmes à dominante Leclerc connaît un certain nombre de contraintes générées par les capacités de ses matériels de dotation mais aussi par les rôles qu'il doit tenir .

- *la nécessité d'un environnement interarmes.*

Il doit toujours bénéficier du soutien et de l'appui des autres armes et si possible d'une couverture antiaérienne. Il est en effet peu apte à s'engager seul dans les centres urbains où l'habitat est dense, les zones couvertes et face à un adversaire installé.

Il gagne à agir en coordination avec les hélicoptères.

- *éviter le combat statique.*

Afin :

- de limiter l'exposition aux tirs directs et indirects de l'adversaire,
- de limiter ou brouiller les actions de renseignement de l'adversaire,
- de favoriser l'initiative.

- *éviter le combat linéaire.*

Afin :

- d'empêcher l'adversaire d'utiliser efficacement la puissance de ses armes,
- d'interdire à l'adversaire d'enchaîner des phases de combat de manière séquentielle et ainsi le mettre en déséquilibre permanent.

En conclusion les principales conditions du succès à l'échelon du groupement tactique interarmes Leclerc sont :

*l'agressivité,
la souplesse de manœuvre,
la simplicité de conception et d'articulation,
l'acquisition du renseignement,
la synergie interarmes.*

** Agressivité car c'est une des meilleures parades tactiques face à une menace.*

** Souplesse de manœuvre pour permettre, grâce à l'effet de choc des chars, de détruire un ennemi et d'exploiter immédiatement le succès.*

** Simplicité parce que le bouleversement quasi instantané des situations, la perte possible des liaisons, l'isolement, la vitesse d'action et de réaction rendent aléatoires les manœuvres compliquées et les dosages sophistiqués de moyens.*

** Acquisition du renseignement, car la recherche et la transmission rapide des informations sont deux facteurs essentiels du succès.*

** Synergie interarmes parce que le groupement à dominante Leclerc, "outil de choc" dans la main du chef interarmes, dynamise la manœuvre et valorise toute action du niveau tactique.*

12 . ORGANISATION ET MOYENS [↓](#) [↑](#)

12.1 - STRUCTURES. [↓](#) [↑](#)

Les chars du groupement proviendront soit d'un RC 53 Leclerc, soit d'un RC 80 Leclerc. Les structures de ces deux types de régiment sont les suivantes :

RC 53 LECLERC

RC 80 LECLERC

Il est à noter que si un groupement est soustrait d'un RC 80 les personnels restant doivent pouvoir poursuivre leur formation ou leur entraînement ce qui n'est pas le cas au sein du RC 53.

12.2 - LES MOYENS. [↓](#) [↑](#)

12.3 - LE PELOTON D'ECLAIRAGE REGIMENTAIRE.

12.3 - 1 / CARACTERISTIQUES . [↓](#) [↑](#)

- * 8 VBL articulés en 4 patrouilles.
- * Une très bonne mobilité y compris en tout terrain,
- * Capacités :

- . amphibie; pour franchir des coupures humides qui favorise la surprise et la discrétion,
- . observation de jour et de nuit (OB 31 et OB 41, à court terme caméra thermique)
- . NBC

- * Armement : uniquement autodéfense.

12.3 - 2 / GENERALITES. [↓](#) [↑](#)

* **A noter** que les patrouilles d'orienteurs du PRCM facilitent l'appui mouvement des TC2 et participent à leur dispositif de sûreté rapprochée. Elles permettent ainsi au commandement de dédier son PER à l'aide et à l'engagement des chars, en particulier à la recherche du renseignement de contact.

* **La mobilité** est la caractéristique majeure du VBL. Elle lui permet de progresser au rythme des chars, en alternant infiltration et exfiltration . Elle contribue à donner au PER une aptitude particulière à la recherche du renseignement (éclairage) qui peut s'appliquer dans deux types de situation :

- . faciliter la prise de contact des chars en les éclairant dans la profondeur sur environ 5 Km, ou surveiller sur un flanc pendant une action offensive ou défensive ;
- . contribuer à la sûreté du groupement :
 - en le renseignant sur un flanc,
 - en stationnement prolongé, en surveillant les directions dangereuses,

ou en renseignant sur la zone.

*Le PER a pour vocation de renseigner sur l'ennemi, le terrain, les amis.
Il participe à la sûreté du groupement et à la préparation de son engagement.
Si nécessaire il assure des missions de liaisons.
Il n'a pas pour rôle de combattre.
Il observe et rend compte, prend et conserve le contact à vue.*

12.3 - 3 / LES MISSIONS MAJEURES. [↓](#) [↑](#)

3.1 ECLAIRER [↓](#) [↑](#)

* **définition .**

Rechercher le renseignement sans engager le combat, pour contribuer à la sûreté rapprochée du chef et de la troupe .

Cette action est essentiellement dynamique.

* **cadre d'emploi.**

Cette mission pourra être donnée au PER, agissant au sein du groupement, dans les configurations suivantes

. Le groupement stationne dans un dispositif de dispersion maximale pour réduire sa vulnérabilité aux moyens de détection thermique et aux tirs d'artillerie ou de la 3^o dimension. Le PER peut rechercher le renseignement sur tout ou partie de la zone par l'activation de patrouilles fixes (surveiller) ou mobiles (renseigner), ou une combinaison des deux.

. Le groupement effectue un déplacement tactique. Le commandant de groupement doit être renseigné sur le ou les itinéraires empruntés par le régiment et également sur les itinéraires proches non utilisés. Le PER peut éclairer sur quatre axes. Dans une telle situation, où la rencontre de l'ennemi est peu probable, les moyens du PER sont adaptés à l'éclairage et/ou à la recherche d'itinéraires de variantement.

. Le groupement s'infiltré. Le PER n'a pas pour mission de guider les chars, mais de rechercher le renseignement dans les secteurs ou les intervalles entre les escadrons ou, éventuellement, de trouver un itinéraire libre pour permettre l'infiltration. Actuellement, en l'absence de moyens thermiques il ne peut que compléter ou préciser l'observation des chars.

. Le groupement en reconnaissance offensive. Le renseignement dans la profondeur est fourni par le niveau supérieur ; cependant le commandant de groupement peut avoir besoin de renseignements ponctuels et actualisés sur le terrain, sur une direction secondaire, en avant de son 1^o échelon.

Ainsi le PER peut avoir à préciser :

- la position d'éléments de reconnaissance ou d'avant-garde dépassés ou infiltrés ,
- les zones ou points particuliers du terrain favorables aux chars,
- les possibilités de variantement pour le franchissement d'une coupure.

Il ne cherchera pas à engager le combat.

. Le groupement en offensive prend le contact. Face à un ennemi également en offensive mais mal localisé, le

commandant du groupement peut engager son PER afin de préciser la ou les positions de son ennemi immédiat et ainsi optimiser sa prise de contact :

soit en renseignant sur une direction secondaire,

soit en l'incluant dans un élément d'avant garde. Ce dernier constitué du PER et de chars, aura pour mission de prendre contact, fixer les éléments de tête ennemis et renseigner sur toute tentative de débordement . Le reste du groupement serait chargé de la destruction.

. Le groupement porte un coup d'arrêt. Durant cette mission, le PER peut renseigner dans la profondeur en avant du dispositif principal des chars, comme élément d'alerte et de sûreté.

L'engagement du PER dans la profondeur, environ 6 à 10 kilomètres en avant du dispositif principal, permettra d'optimiser l'action des chars en leur laissant le bénéfice de la surprise et de la brutalité des feux.

. Le groupement contre attaque. Dans ce type de mission la connaissance précise du cadre espace/temps est essentielle. Le PER, sans précéder le dispositif d'attaque, peut surveiller ou renseigner sur la progression adverse afin de permettre au groupement de frapper au bon moment et au bon endroit.

3.2 SURVEILLER [↓](#) [↑](#)

* définition .

Déceler toute activité ennemie en un point, sur une direction ou dans une zone (surveiller un intervalle), dans le but d'alerter et de renseigner.

D'une manière générale cette action sera exécutée par le PER de manière statique sur un front de 5 à 10 kilomètres.

* cadre d'emploi.

. ***Le groupement mène une action offensive ou défensive.*** Le PER peut surveiller un flanc ou un intervalle . Ce peloton permettra au régiment de consacrer la majorité de ses chars à la réalisation de l'effet majeur tout en assurant une sûreté minimale par le renseignement.

. ***Le groupement stationne.*** En général, cette situation s'inscrit dans la durée et le dispositif du groupement couvre une zone étendue en raison de la dispersion des chars. Le PER ne peut donc pas surveiller l'ensemble de la zone à la périphérie du groupement. En revanche il pourra :

soit agir groupé afin de surveiller une direction ou un secteur prioritaire,
soit agir en décentralisé, afin de renforcer les PAD des escadrons .

Dans le premier cas, la zone d'engagement pourrait atteindre 5 à 6 kilomètres de front en fonction des possibilités d'observation du terrain et de la situation ennemie

Dans le deuxième cas, chaque patrouille complète le dispositif de sûreté rapprochée d'un PAD, le plus souvent par des patrouilles mobiles.

* *conclusion.*

Compte tenu de sa structure et de ses moyens, le PER est parfaitement apte à exécuter ces modes d'action que sont l'éclairage et la surveillance .

En effet, les performances du VBL en matière de mobilité, la capacité à agir groupé au profit du groupement ou par patrouilles au profit des escadrons procure au PER la souplesse et la discrétion nécessaires à la recherche du renseignement par l'observation, tout en évitant le combat.

12.3 - 4 / AUTRES MISSIONS ENVISAGEABLES. [↓](#) [↑](#)

4.1 RECONNAITRE [↓](#) [↑](#)

* **définition.**

Mission qui consiste à aller chercher le renseignement d'ordre tactique ou technique, sur le terrain ou sur l'ennemi, sur un point ou dans une zone donnée, en engageant éventuellement le combat .

Compte tenu des moyens du PER, son action, dans ce type de mission, se limitera à la recherche de renseignements relatifs au terrain.

* **cadre d'emploi.**

.Reconnaître une ligne de débouché.

Le PER vérifie la praticabilité des itinéraires essentiellement dans les zones boisées et les agglomérations et il recherche toutes les possibilités de franchissement de coupures dans la zone.

Sur un terrain ouvert, praticable aux chars, la reconnaissance des itinéraires dans leur intégralité n'est pas prioritaire . Dans ce cas, le PER, jusqu'à la ligne de débouché, renseigne le groupement sur le terrain et les amis afin de faciliter le dépassement de la dite ligne par les unités du groupement.

.Reconnaître une zone en arrière des contacts.

Lors du recueil du groupement, le PER peut préparer l'arrivée du régiment sur la zone de recombplètement, en reconnaissant les emplacements favorables au stationnement des escadrons et à leur remise en condition. Le PER, dont chaque patrouille peut être responsable d'une zone d'escadron, doit cependant disposer de

délais suffisants (1 à 2 heures) pour effectuer cette mission.

Le PER peut recevoir le même type de mission à exécuter dans des temps plus courts, par exemple pour une éventuelle relève d'unités. Bien que celle-ci s'effectue, entre deux actions majeures, par pelotons successifs au sein de l'escadron, voire au niveau du groupement, elle représente une période de vulnérabilité importante. Le choix de la zone, et surtout l'organisation de la sûreté de cette opération, sont indispensables à sa bonne exécution.

.Reconnaître un itinéraire.

Cette mission ne se justifie que dans le seul cas où le groupement, qui n'est pas au contact et qui ne bénéficie pas d'un terrain praticable, est obligé d'emprunter un itinéraire précis ou un point de passage obligé. Dans le cas contraire, la mobilité du char ne rend pas nécessaire la présence du PER.

Le PER ne dispose pas de moyens suffisants pour effectuer une reconnaissance d'axe. S'il peut y participer pour compléter le dispositif d'un escadron, il ne peut pas en réaliser seul l'exécution.

4.2 PARTICIPER A LA RELEVE

Définition.

Les opérations de relève visent à remplacer une autre unité, à partir d'une zone ou d'une ligne donnée et à prendre le combat à son compte.

Les trois types de relèves sont :

- la relève sur place,
- la relève par dépassement,
- le recueil.

Dans ces trois cas, la période de superposition des unités doit être la plus brève possible car celles-ci sont alors très vulnérables.

Les missions confiées au PER viseront donc à faciliter les mouvements du groupement afin de réduire au maximum ces périodes de vulnérabilité.

Ces missions peuvent être :

.Relève sur place.

- 1° cas : guider les escadrons sur l'itinéraire "montant" entre la zone d'attente régimentaire et le point de dislocation, à partir duquel les unités rejoignent leurs zones d'attente respectives . Le PER veillera essentiellement à la régulation des mouvements, de façon à éviter ou au minimum limiter les concentrations de chars .

- 2° cas : soit guider les escadrons sur l'itinéraire "descendant" entre le point initial et la zone de regroupement .

soit reconnaître la zone de regroupement et guider les chars à l'intérieur de celle-ci.

.La relève par dépassement.

Ce type de relève s'effectue dans le cadre d'une mission offensive ; les possibilités d'emploi du PER paraissent donc limitées au renforcement de l'unité dépassée pour guider les chars du groupement sur les axes laissés libres dans le dispositif.

.Le recueil.

Généralement le recueil d'une unité amie est préalable à une manœuvre défensive telle que le coup d'arrêt ou la défense ferme . Dans la phase de recueil, le commandant du groupement peut confier les tâches suivantes à son PER :

- guider l'unité amie à travers le dispositif :
 - soit par la prise en compte, par une patrouille, de ses différents éléments,
 - soit en disposant les patrouilles ou les VBL sur les points clés de l'itinéraire laissé libre.
- équiper les PIA dont le régiment est responsable. Le PER peut éventuellement être renforcé d'un ou plusieurs groupes provenant des PAD.

4.3 ASSURER LA LIAISON ↓

* définition .

Ensemble des dispositions prises pour réaliser la continuité des rapports ou l'unité d'action entre divers échelons de commandement, entre armes différentes ou entre unités voisines

* cadre d'emploi .

Il s'agit pour le PER d'assurer une liaison entre le groupement et une autre formation amie par un contact physique, continu ou temporaire, afin de permettre la cohérence des dispositifs. Compte tenu de la faible protection du VBL et de l'absence d'armement collectif, cette mission semble réalisable par le PER dans les deux seules situations suivantes :

- Le groupement en offensive.

Le PER peut assurer la liaison mais aussi compléter les actions du régiment et de l'unité amie en éclairant dans l'intervalle. Dès l'engagement du combat de rencontre, le PER est en mesure d'effectuer cette mission de liaison.

- Le groupement en coup d'arrêt.

Dans cette situation le PER est tout à fait adapté pour assurer les liaisons avec les "voisins". Dans ce cas également, le PER peut compléter l'observation dans l'intervalle. Entre deux grandes unités, les liaisons seront le plus souvent réalisées par l'EEI, et donc exceptionnellement par le PER.

EN CONCLUSION. [↓](#) [↑](#)

Le PER est un peloton équipé de véhicules qui lui permettent de se déplacer discrètement au rythme des LECLERC et en offrant une bonne protection aux équipages, y compris NBC. Il doit donc être employé pour compléter la capacité d'observation des chars, non seulement en les accompagnant mais aussi en les avançant.

Ce peloton permet au commandant du groupement :

- d'optimiser l'engagement de ses chars par "l'acquisition discrète" de renseignements,*
- de libérer partiellement ses chars du souci de la sûreté immédiate,*
- de favoriser l'accomplissement de son effet majeur grâce à la complémentarité VBL/CHAR .*

CHAPITRE II

ÉTUDE DES MISSIONS.

21. MARCHE A L'ENNEMI.

22. FREINER.

23. DONNER UN COUP D'ARRET.

24. CONTRE ATTAQUER.

25. ATTAQUER.

26. EXPLOITER.

27. LE RAID.

28. LE CONTROLE DE ZONE.

CHAPITRE II ↓

ÉTUDE DES MISSIONS.

AVERTISSEMENT. ↓

Les missions seront étudiées en fonction des phases de la manœuvre et pour un groupement tactique interarmes à dominante Leclerc employé au sein de sa brigade engagée dans le cadre des scénarios 1 et 2, considérant que le char Leclerc est optimisé pour les actions de coercition de forces. Le groupement aura cependant un rôle à tenir dans le mode opératoire maîtrise de la violence, tout particulièrement dans le contrôle de zone soit pour imposer la paix, soit pour dissuader.

Les effets à obtenir au cours de chacune des phases de la manœuvre donnent lieu à des missions qui doivent être détaillées. Certaines d'entre elles peuvent être communes à plusieurs phases, mais avec des modalités différentes.

La présentation analytique des missions répond à un souci de clarté, mais présente l'inconvénient de donner une image artificielle, donc fautive, du combat des blindés. L'utilisateur de ce guide doit donc avoir présent à l'esprit les données suivantes :

- le combat des chars est une suite ininterrompue de stationnements, de déplacements, de dispersions, de concentrations. C'est une succession continue, de jour et de nuit, de missions dans un ordre qui ne peut être préjugé, car il dépend de l'effet à produire sur l'ennemi et de ses réactions ;

- en raison de l'extrême mobilité du Leclerc, les changements seront fréquents, soudains mais dans des créneaux logistiques aménagés par la manœuvre de la division ou de la brigade ;
- les nécessités du combat amèneront toujours le commandant de groupement à adapter la théorie aux circonstances. **Seul compte le but à atteindre : détruire, neutraliser, contrôler l'ennemi sur le terrain où il s'est engagé, avec les moyens disponibles.**

Ainsi le découpage des missions tel qu'il est proposé dans ce guide provisoire ne sert qu'à faciliter la compréhension des mécanismes de combat.

De même, les effets majeurs ne sont proposés qu'à titre d'aide pour le commandant de groupement qui devra, bien évidemment, appliquer son effet majeur sur son ennemi avec l'environnement donné.

Le groupement peut tout à fait être engagé dans les scénarios 3, 4, et 5. Dans ce cas, les missions seront très proches de celles d'un groupement doté de moyens optimisés pour répondre à ces types de scénarios (consulter [ABC 100.2](#)).

RAPPEL DES MISSIONS. ↓

*** Engagement dans le cadre des phases préliminaires à l'action décisive.**

- La marche à l'ennemi.
 - . reconnaissance offensive,
 - . prise de contact.
- Le combat de rencontre.

*** Engagement dans le cadre de la coercition de forces.**

- L'attaque.
- L'exploitation.
- Le raid.
- Mesures actives ou passives prises afin de s'opposer à une action éventuelle de l'ennemi :
 - . freinage,
 - . coup d'arrêt : frontal ;
latéral ; embuscade "blindée",
 - . contre attaque.

*** Engagement dans le cadre de la maîtrise de la violence.**

- Le contrôle de zone.

Les opérations de relève sur place, par dépassement, par recueil et de franchissement sont similaires et effectuées de manière identique par tous les types de groupements, quel que soit le matériel les équipant. Ces missions sont étudiées dans l'[ABC 100.2](#).

21 . LA MARCHÉ A L'ENNEMI.

21 . 1 . DEFINITION. ↓

Action consistant à porter en sûreté un ensemble de forces vers un ennemi qui n'est pas au contact ou qui se dérobe, en vue d'établir ou de rétablir ce contact de façon étroite et d'engager le combat pour :

- renseigner,
- couvrir les mouvements et déploiements des échelons suivants,
- éventuellement s'emparer d'objectifs tactiques.

21 . 2 . BUT ↓

Il s'agit de l'engagement en avant garde, d'un groupement qui sera le plus souvent interarmes, dont le but est de prendre et préciser le contact avec l'ennemi principal, malgré l'ennemi immédiat.

L'avant garde se définit comme un détachement de sûreté rapprochée, agissant en avant d'une troupe en marche pour la renseigner, la couvrir et faciliter son déplacement.

Cette avant garde doit avoir un volume suffisant pour répondre aux premières nécessités afin de garantir à la brigade une action significative en lieu et en temps. Elle doit, simultanément, maintenir le contact pour donner des renseignements en temps réel.

21 . 3 . CADRE . ↓

l'ennemi .

Avant de prendre contact avec l'ennemi principal, il faut s'opposer aux reconnaissances et aux sûretés avancées qui le couvrent : c'est l'ennemi immédiat.

l'effet majeur .

Après avoir exploité les renseignements préalables et neutralisé l'ennemi immédiat, l'effet majeur dans la marche à l'ennemi pourrait être de :

*devancer l'ennemi principal dans une zone et à un moment tel qu'il puisse être arrêté ou fixé .
ou conquérir un espace de manœuvre pour permettre la destruction de cet ennemi .*

niveau d'exécution .

L'avant garde sera par nature fonction de l'adversaire, mais il lui faut impérativement une capacité de combat suffisante pour obtenir l'effet recherché.

Ainsi :

- . le PER peut agir en coopération avec des Leclerc,
- . l'EEI peut compléter ou préparer en renseignant la mission des chars.

21 . 4 . PROCÉDES . ↓

21 . 41 . *Ennemi non localisé.* ↓

* Renseigner sur toute la largeur de la zone d'action en reconnaissant les points clés du terrain.

21 . 42 . *Ennemi localisé.* ↓

L'avant-garde cherche à utiliser l'itinéraire le plus rapide pour prendre le contact.

* *Préparer la prise de contact* . Le contact initial étant pris avec les sûretés adverses, il faut sans délai :
soit les détruire afin qu'elles ne puissent donner des renseignements,
soit les éviter afin de ne pas être retardé dans la recherche du contact avec l'ennemi principal. Pour cela, il est nécessaire d'agir par enveloppement avec une partie des moyens de l'avant garde, sans omettre de "passer en compte" aux unités en soutien les éléments de sûreté dépassés. La destruction des éléments de sûreté sera obtenue par la succession de combats de rencontre qui doivent être menés avec agressivité et sans délai car ils déterminent la suite de la manœuvre.

* *Rechercher l'ennemi principal*. Il s'agit d'en localiser la tête, d'en déterminer la nature, l'attitude, le pourtour et de rechercher les espaces laissés libres.

* *Prendre le contact*. Le premier échelon du groupement se déploie au plus vite afin de disposer de la puissance de feu maximum et de neutraliser les blindés ou les armes antichars adverses.

Selon le rapport de forces, la finalité de la mission et les possibilités de manœuvre, le commandant de groupement peut, avec les unités de 2° échelon :

- soit agir sur les flancs ou les arrières de l'ennemi pour le détruire par des feux convergents,
- soit recueillir l'échelon de tête en barrant les directions dangereuses et, si nécessaire, couvrir le décrochage par une contre attaque limitée.

Dans tous les cas, un important appui d'artillerie est indispensable .

* *Etre en mesure de changer rapidement d'attitude* :

- soit en cours de reconnaissance, pour exploiter une situation favorable, surprendre l'adversaire ou faire face à une manœuvre de débordement,
- soit dès la prise de contact avec l'ennemi principal, pour exécuter une nouvelle mission qui pourrait être donnée par l'échelon supérieur.

21 . 5 . FORMATIONS . ZONE D'ACTION . ↓

21 . 51 . Le groupement progressera toujours en deux échelons, dont la composition sera fonction de la largeur de la zone d'action et de l'attitude à adopter en fin de mission.

Une formation à deux escadrons en tête permettra de progresser rapidement et de reconnaître un maximum de terrain.

Une formation avec un escadron en tête permettra de s'engager rapidement dans une contre attaque, un débordement en direction d'un point clé à conquérir ou un recueil.

21 . 52 . Lors de la marche à l'ennemi, le groupement peut recevoir une zone d'action de 10 à 20 Km de largeur.

22 . FREINER. ↓

22 . 1 . DEFINITION. ↓

Ralentir la progression ennemie sur une direction ou dans une zone par l'action de détachements mobiles, par des feux et par des obstacles.

22 . 2 . BUT. ↓

Mener un combat mobile en combinant, dans une certaine profondeur, des actions permettant :

d'infliger des pertes à l'ennemi,
de contraindre ses éléments de tête à se déployer et à effectuer des manœuvres répétées afin de
le ralentir,
enfin de canaliser sa progression

ceci tout en préservant au mieux le potentiel engagé

Il s'agit donc de gagner des délais et souvent aussi de préparer une reprise de l'offensive en amenant l'ennemi sur un terrain favorable à sa destruction.

22 . 3 . CADRE. [↓](#)

l'ennemi.

Le groupement est confronté à son ennemi principal éventuellement renforcé par tout ou partie de l'ennemi éventuel.

l'effet majeur.

Après avoir pris le contact et avoir exploité les renseignements, l'effet majeur dans une mission de freinage pourrait être :

interdire à l'ennemi de s'engager en force au sud de ...
contenir l'ennemi dans le quadrilatère ...
gagner un maximum de délais à hauteur de ...

* *niveau d'exécution.*

Le groupement sera impliqué au complet avec des renforcements d'infanterie, du génie... car il lui faut une capacité de combat suffisante pour obtenir l'effet recherché.

22 . 4 . PROCEDES . ↓

* Dans le cadre des ordres de l'échelon supérieur, le commandant de groupement définit le rythme à imposer à l'ennemi et veille à son maintien :

en engageant ses moyens réservés,
en faisant intervenir ses appuis,
en prescrivant des changements d'attitude (coup d'arrêt, contre- attaque).

* En fonction de la nature du terrain, des réactions ennemies, le combat est conduit :

- sur un mode centralisé,
- sur un mode décentralisé.

* Dans tous les cas, le commandant de groupement saisit les occasions favorables pour imposer des pertes à l'ennemi.

Il ne doit pas maintenir de dispositifs linéaires afin de pouvoir adapter sans délai ses réactions aux changements d'attitude de son ennemi.

22 . 5 . FORMATIONS . ZONE D'ACTION. ↓

22 . 51 . Le groupement s'articulera en deux échelons dont la composition variera en fonction du mode de freinage envisagé, du terrain, du volume ennemi, de l'effet à obtenir.

22 . 52 . Lors d'une mission de freinage, le groupement peut recevoir une zone d'action large de 8 à 10 Km.

22 . 52 . Lors d'une mission de freinage, le groupement peut recevoir une zone d'action large de 8 à 10 Km.

22 . 6 . EXECUTION. ↓

PREPARER	<p>Le commandant de groupement fixe :</p> <ul style="list-style-type: none">. les directions de freinage,. les " fuseaux " des unités,. les délais à gagner pour chaque phase de manœuvre,. les lignes successives de coup d'arrêt et de recueil,. les directions envisagées de contre-attaque. <p>Le commandant de groupement définit :</p> <ul style="list-style-type: none">. l'articulation,. la mission initiale de chaque unité,. les appuis mutuels. <p>Le commandant de groupement prépare :</p> <ul style="list-style-type: none">. le plan des feux d'artillerie (ZOI),. les obstacles à mettre en place par le génie.
-----------------	---

<p>FIN DE MISSION</p>	<p>Le commandant de groupement prépare et exécute un coup d'arrêt de groupement,</p> <p>est recueilli par un autre groupement.</p> <p>Le commandant de groupement se prépare au recueil :</p> <ul style="list-style-type: none">. prend liaison avec l'élément recueillant,. communique la ligne de recueil, les liaisons, les points d'entrée dans le dispositif (PIA),. fixe à ses commandants d'unité la ligne où rompre le contact.. demande un appui de l'artillerie au moment de la rupture du contact. <p>Le commandant de groupement coordonne le recueil de ses unités.</p>
------------------------------	---

LE FREINAGE

ACTION D'ENVELOPEMENT

23 . DONNER UN COUP D'ARRET.

-

23 . 1 . DEFINITION. ↓

Déclencher par surprise une action à base de feux, sur une formation ennemie en mouvement offensif, pour briser son élan et lui imposer un arrêt tout en lui infligeant un maximum de pertes.

Un coup d'arrêt pour une unité blindée ne peut être que temporaire.

23 . 2 . BUT. ↓

Etant renseigné sur l'ennemi "visé", il s'agit de lui appliquer des feux massifs, directs et indirects, afin de l'obliger à stopper sa progression et de lui infliger le maximum de pertes possible pour le contraindre à se réorganiser avant de relancer son action vers l'avant. Cette action sera brutale, brève et déclenchée par surprise.

23 . 3 . CADRE. ↓

l'ennemi.

Le groupement est confronté à son ennemi principal engagé sur sa direction d'effort .

l'effet majeur.

Dans une mission de coup d'arrêt l'effet majeur pourrait être :

disputer à l'ennemi, la libre disposition de L jusqu'à ... heures, par des actions de feux appuyées par des contre-attaques locales sur la direction de

interdire à l'ennemi de franchir L avant heures.

détruire la valeur de

niveau d'exécution.

Le coup d'arrêt peut être exécuté :

- soit par un groupement engagé en premier échelon, alternant par exemple freinage et coup d'arrêt pendant une phase de manœuvre rétrograde. Dans ce cas, le commandant de groupement peut avoir l'entière initiative du lieu et du moment de déclenchement du coup d'arrêt, mais peut ne pas disposer du soutien des groupements voisins.
- soit par un groupement en deuxième échelon, engagé par la brigade qui précise les conditions d'exécution, l'effet à obtenir et les appuis accordés. Les procédés exposés dans ce guide s'appliquent à ce type de coup d'arrêt, qui est le plus complexe.

Le coup d'arrêt est un mode d'action plus "économique" que la contre-attaque. Il rythme la manœuvre retardatrice, au cours de laquelle il est fréquemment utilisé. Dans ce cas le rapport de force est le plus souvent défavorable. C'est aussi un mode d'action normal en combat offensif, pour arrêter ou contrer une réaction ennemie.

Dans tous les cas le groupement tactique interarmes à dominante Leclerc sera employé au complet afin d'avoir une puissance de feu significative et il bénéficiera de renforcements conséquents.

23 . 4 . PROCÉDES. ↓

En règle générale, le groupement occupe une zone d'attente discrète, permettant d'intervenir sur plusieurs directions. Il se couvre et se renseigne.

Quand l'ennemi principal est signalé sur un axe d'approche, le groupement effectue un mouvement discret afin d'occuper des positions de tir lui permettant d'exécuter un tir massif déclenché par surprise.

Le groupement combat dans une situation d'infériorité numérique qui ne doit être que temporaire. Cette infériorité sera compensée par la surprise et un déclenchement brutal des feux.

Dés qu'il le peut le groupement reprend une attitude offensive afin de relancer l'action. De surcroît, il ne doit en aucun cas se laisser fixer. Pour cela, il doit toujours garder un élément de manœuvre dans la profondeur de son dispositif.

Les bases de la réussite d'un coup d'arrêt sont :

- . la valorisation de la position par des obstacles permettant de "canaliser" l'ennemi et ainsi de le contraindre à se présenter sous un axe favorisant l'efficacité des feux,
- . la densité des feux,
- . la surprise,
- . l'action de flanc, dans tous les cas,
- . la capacité de pouvoir mener une réaction offensive,
- . un changement d'attitude rapide après la première "salve".

Un coup d'arrêt peut être improvisé en cas d'extrême nécessité, mais il est en règle générale d'autant plus efficace qu'il est mieux préparé.

23 . 5 . FORMATIONS. ZONE D'ACTION. ↓

23 . 51 . Le dispositif est aussi enveloppant que possible pour atteindre simultanément la plus grande partie de l'ennemi en mouvement (1° et 2° échelon). Dans le meilleur des cas, il comporte :

- un élément feux dont la mission sera de détruire,
- un élément butoir qui peut être confondu avec le précédent si le coup d'arrêt est mis en place frontalement,
- un élément de couverture et d'alerte, aussi léger que possible, qui pourra donner les derniers renseignements à l'élément feux. Cet élément peut être fourni par le PER ou un PAD,
- un élément réservé pour relancer l'action offensivement.

23 . 52 . En coup d'arrêt, le groupement se déploie dans une zone dont la largeur est variable et dépendant :

- des possibilités offertes par le terrain,
- du volume et du dispositif ennemi,
- du soutien fourni.

Compte tenu de ces éléments le groupement peut donc être amené à se déployer en coup d'arrêt sur 4 à 7 kilomètres (éléments d'alerte exclus).

Dans le cas où le groupement bénéficie de l'aide d'une autre unité (groupement de chars ou d'infanterie), une liaison étroite doit être assurée entre les deux unités.

ROMPRE LE CONTACT	<p>Dès obtention de l'effet recherché : le commandant de groupement</p> <p>* donne l'ordre de quitter la position et, selon la situation et la mission, il donne un ordre de conduite :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit pour gagner une autre position de coup d'arrêt,- soit pour reprendre la mission de freinage,- soit pour exploiter l'effet obtenu et lancer une action offensive : contre-attaque, attaque en souplesse. <p>* coordonne la rupture de contact avec l'application des tirs d'artillerie.</p>

[COUP D'ARRET 1](#)

[COUP D'ARRET 2](#)

24 . CONTRE-ATTAQUER .

-

24 . 1 . DEFINITION . ↓

Réagir offensivement dans le but :

- soit de détruire un ennemi engagé dans une attaque, au minimum de l'arrêter en lui infligeant des pertes et en reprenant l'ascendant moral sur lui ;
- soit de rétablir l'intégrité d'un dispositif en détruisant ou, au minimum, en chassant l'ennemi qui s'y est engagé.

24 . 2 . BUT. ↓

Dans un cadre espace temps limité, il s'agit d'empêcher un détachement ennemi d'atteindre son objectif en le détruisant avant l'engagement de son soutien, si possible en le dissociant de ce dernier. C'est pour un groupement à dominante Leclerc, conduire une action de destruction mobile dans un cadre globalement défensif

24 . 3 . CADRE. ↓

l'ennemi.

Deux cas peuvent se présenter :

. l'ennemi est engagé dans une attaque,

. l'ennemi a pénétré dans un dispositif.

- 1° cas : l'élément de tête de l'avant garde ennemie, arrêté par une résistance, est rapidement débordé par l'échelon suivant, en attaque de flanc, afin de relancer l'action vers l'objectif assigné.

L'attaque peut également être le fait d'un élément voisin dont les délais d'engagement sont alors plus courts.

Il faut également envisager l'attaque d'un bataillon de chars autonome.

- 2° cas : un élément ennemi a réussi la percée d'un système défensif et cherche à établir une tête de pont afin de permettre un engagement dans la foulée de son soutien immédiat.

Dans ces deux cas le volume serait, au moins, celui d'une compagnie renforcée.

L'ennemi agira avec une profondeur réduite et sur une zone d'engagement étroite.

l'effet majeur.

Dans une mission de contre-attaque l'effet majeur pourrait être :

contrôler au plus tôt la région de... après avoir rompu le dispositif au contact.

détruire l'ennemi engagé dans le quadrilatère..... (ou au sud de L....).

refouler l'ennemi au nord de ...

m'emparer de ... et détruire l'ennemi engagé dans le quadrilatère ...

La contre-attaque ne vise pas un effet décisif, à la fois par manque de temps de préparation et par un rapport de force qui n'est que localement favorable.

L'effet majeur est une destruction tactique, limitée dans le temps et dans l'espace, avec un RAPFOR local de l'ordre de 2 contre 1.

***niveau d'exécution.**

La contre-attaque est effectuée dans une situation générale défensive, lorsqu'il paraît possible de réaliser localement et momentanément un rapport de forces favorable.

La brigade ou le groupement interarmes a recours à la contre-attaque quand le freinage et/ou le coup d'arrêt ne suffisent pas au respect du rythme fixé, ou pour rétablir l'intégrité d'un dispositif.

Le groupement à dominante blindée, qui permet de renverser rapidement le rapport de force dans la zone où il s'engage, est l'outil le mieux adapté à la contre-attaque.

La contre-attaque se distingue du coup d'arrêt et de l'attaque par les rapports de forces en présence :

- . l'attaque nécessite un rapport de forces globalement favorable,
- . le coup d'arrêt s'exécute dans un rapport de forces généralement défavorable,
- . la contre-attaque s'effectue dans un rapport de force globalement défavorable, mais localement et temporairement favorable.

La durée et la portée d'une contre-attaque sont plus limitées que celles d'une attaque. Elles sont choisies pour permettre de tirer le bénéfice maximum de la contre-attaque avant que le rapport de forces ne se détériore par l'engagement du deuxième échelon adverse et la concentration des feux d'artillerie. Selon l'effet escompté sur l'ennemi, la portée d'une contre-attaque peut aller jusqu'à une dizaine de kilomètres.

24 . 4 . PROCÉDES . ↓

Il s'agit de déboucher d'une position d'attente discrète, par surprise et au moment opportun, pour détruire l'ennemi par le feu en combinant les tirs à l'arrêt et les tirs en mouvement.

Le succès de la contre-attaque repose sur :

- la surprise, qui résulte de la discrétion dans la phase de concentration, ainsi que de la coordination et de la brutalité du déclenchement.
- le choix de la zone et de l'axe de contre-attaque, qui doit offrir une ligne de débouché favorable et des possibilités de tir intéressantes à l'arrêt et en mouvement.

- un déclenchement opportun, sur renseignements confirmés par l'observation.

Il faut remarquer que l'instant favorable au débouché est fugitif et que, en principe, le chef de corps se tient à une position qui lui permet de donner ses derniers ordres à vue de l'ennemi, et non sur sa carte ou d'après des renseignements qui pourraient être tardifs ou déformés.

24 . 5 . FORMATIONS . ZONE D'ACTION. ↓

24 . 51. Le dispositif doit être articulé en deux échelons afin de pouvoir :

- relancer l'action sans délais et de manière plus aisée,
- faire face à une menace,
- mener un combat agressif et mobile.

24 . 52 . Lors d'une contre-attaque le groupement se déploie dans une zone dont la largeur et la profondeur sont dépendantes :

- du volume et du dispositif ennemi,
- des possibilités offertes par le terrain,
- du soutien fourni.

Ainsi le groupement peut se déployer sur un front de 5 à 7 kilomètres pour une contre- attaque dans une zone d'action d'environ 8 à 12 kilomètres de profondeur.

24 . 6 . EXECUTION . ↓

CONTRE ATTAQUE pour détruire un ennemi engagé dans une attaque

CONTRE ATTAQUE pour rétablir l'intégrité d'un dispositif

25 . ATTAQUER. ↓

25 . 1 . DEFINITION. ↓

Acte essentiel de la manœuvre offensive visant par la combinaison du feu et du mouvement, soit à détruire un ennemi déterminé soit à le chasser des zones qu'il occupe en lui infligeant le plus de pertes possibles.

Il existe différentes formes d'attaque :

- attaque en force :

détruire ou au minimum neutraliser l'adversaire par une action de feux brutale et puissante, puis parachever les résultats obtenus par l'engagement rapide des formations de combat, en général blindées et mécanisées.

- attaque en souplesse :

paralyser et désorganiser le dispositif ennemi par des infiltrations profondes puis détruire progressivement les éléments dépassés et isolés.

Cette forme d'action succède à une mission de rupture.

- attaque dans la foulée :

mener l'attaque directement après une mise en place, une approche ou une action de reconnaissance offensive, sans marquer d'arrêt. L'échelon d'attaque prend son dispositif en marche, hors du contact de l'ennemi, et la progression avant le débouché ne marque aucun arrêt.

Cette forme d'action est menée après un combat de rencontre.

25 . 2 . BUT. ↓

Dans tous les cas, le but de l'attaque est de détruire l'ennemi dans la profondeur et/ou de s'emparer de vive force d'une zone qu'il occupe.

Le succès d'une attaque se traduit par la destruction de blindés adverses ou la perte de capacité de combat des éléments attaqués. Il se matérialise le plus souvent par la conquête d'un objectif terrain ou de plusieurs objectifs successifs.

Dès que les conditions requises sont obtenues par un premier échelon de forces voisines au contact, il s'agit, dans un cadre espace-temps déterminé, de détruire l'ennemi.

25 . 3 . CADRE. ↓

l'ennemi.

Deux cas peuvent se présenter :

- . l'ennemi prend une attitude défensive,
- . l'ennemi est installé en défensive.

- **1° cas** : arrêté temporairement (soit prêt à passer en défensive, soit à reprendre le mouvement) ou en mouvement, l'élément ennemi visé est couvert sur ses flancs et suivi par un échelon de soutien dans un court délai.

- **2° cas** : le dispositif défensif est organisé en profondeur, en deux échelons, et comprend des obstacles minés puissamment battus par des feux antichars et l'artillerie ; des unités de chars sont en réserve de contre-attaque. Il est donc impératif de bénéficier d'une base de feu et sans doute d'une action secondaire de diversion ou/et de couverture.

L'ennemi peut avoir préparé de fausses positions en arrière des obstacles, mais également des positions de repli. Seul le combat précisera les points forts du dispositif et ses points faibles en vue de l'attaque décisive.

l'effet majeur.

Dans une mission comme l'attaque, l'effet majeur d'un groupement pourrait être :

devancer le 1° échelon des DM de tête sur L, puis le détruire en menant une action de force sur la direction m'emparer des lisières nord de pour heures .

devancer le 2° échelon sur L2 par une action offensive visant à le détruire.

conquérir pour ... heures le quadrilatère

détruire successivement ou simultanément l'ennemi engagé au sud de ... , à partir de ... heures sur la direction ...

. isoler l'ennemi à hauteur de ... et le réduire successivement.

L'attaque doit avoir un effet décisif.

L'effet majeur est une destruction importante des blindés adverses avec un RAPFOR local de l'ordre de 3 contre 1 ou la conquête d'un point clé.

***niveau d'exécution.**

L'attaque constitue l'acte essentiel de la manœuvre offensive de la brigade. Elle est menée lorsque le rapport de forces est très favorable et lorsque la zone d'engagement le permet. Elle demande des délais de préparation, au moins, dans l'acquisition du renseignement.

a / l'attaque en force ou dans la foulée.

L'attaque est généralement précédée d'une phase de combat permettant de localiser et d'évaluer les forces ennemies au contact et, si possible, dans la profondeur.

Le dispositif de la brigade comporte en général deux groupements à dominante chars en tête, un groupement à dominante mécanisée en couverture et un deuxième échelon en soutien chargé de réduire les résistances dépassées ou de relancer l'action.

Le groupement peut être engagé seul dans une attaque. Dans ce cas il doit assurer lui-même sa couverture et une partie de ses appuis. La puissance et la portée de son action sont donc réduites. En revanche les délais d'engagement sont plus courts. C'est l'attaque dans la foulée.

b / l'attaque en souplesse.

Dans le cadre de la division ou de la brigade le groupement interarmes à dominante Leclerc peut se voir confier la mission de :

- . détruire un volume de forces ennemies sur une direction secondaire
- . désorganiser le dispositif ennemi,

. saisir une zone d'importance stratégique.

Dans ce cadre un tel groupement devra détruire les éléments adverses ou les bousculer, en vue de les désorganiser et, au minimum, les chasser de la zone qu'ils occupaient. Il devra donc s'infiltrer dans le dispositif ennemi et prendre de flanc, ou mieux à revers, les unités ennemies.

Ce type d'attaque sera mené parallèlement à une action offensive conduite par la brigade.

25 . 4 . PROCÉDES .[↓](#) [↑](#)

a / l'attaque en force ou dans la foulée.

Le succès d'une attaque repose sur :

- la supériorité des feux au débouché,
- un rapport de forces très favorable,
- la surprise,
- le choix judicieux de la zone d'engagement et des axes d'efforts successifs.

Malgré la protection offerte par le blindage du char Leclerc, l'attaque frontale est à éviter.

Toute percée doit être exploitée en profondeur afin de prendre les résistances à revers .

Malgré la possibilité de tir en mouvement du char Leclerc, l'attaque n'est en aucun cas une charge mais une manœuvre combinant les feux et le mouvement. En effet il s'agit de déstabiliser l'ennemi par la brutalité des feux et la vitesse d'action, ainsi que de lui infliger le plus de pertes possibles.

Le degré de préparation d'une attaque varie selon les circonstances. Important lors de l'attaque en force il est improvisée pour l'attaque dans la foulée afin de mettre à profit une situation favorable.

Les préparatifs sont d'ordre tactique et concernent :

- les conditions du dépassement,
- les conditions du débouché,
- l'organisation de la phase de concentration des chars,
- la coordination des feux.

b / l'attaque en souplesse.

Les procédés restent identiques, cependant une attaque de ce type a une portée plus courte et n'a pas tout à fait les mêmes objectifs

Elle se conduit en deux phases principales :

- . l'infiltration,
- . le combat.

Après infiltration le groupement à dominante Leclerc prend à revers les unités blindées ou mécanisées adverses.

Le groupement coordonne ses appuis pour isoler les unités ennemies et variante son effort pour détruire successivement les éléments dépassés.

Grâce aux moyens de combat tout temps et au système de navigation qui équipent les unités Leclerc, l'attaque en souplesse sera menée de préférence de nuit afin de faciliter la phase d'infiltration.

Il est à noter que le renforcement par une unité d'infanterie est indispensable pour une action de ce genre.

25 . 51 . Le groupement s'engagera en deux échelons afin de permettre au commandant du groupement :
de relancer l'action,
de réagir contre l'imprévu.

Cependant pour l'attaque en souplesse, cette formation en deux échelons n'est pas impérative, en particulier dans la phase d'infiltration.

25 . 52 . *a/ l'attaque en force ou dans la foulée.*

Ce type d'attaque est déclenché sur un front étroit de 4 à 5 kilomètres, mais, par la suite, la zone d'action peut atteindre une largeur de 6 à 9 kilomètres.

La portée de l'action peut varier de 10 à 25 kilomètres.

b/ l'attaque en souplesse.

Dans ce type d'attaque le groupement Leclerc a besoin d'une zone d'action lui offrant suffisamment de possibilités d'infiltration et d'espace pour manœuvrer : de l'ordre de 10 à 15 kilomètres.

La portée d'une telle action excédera rarement 15 kilomètres afin de pouvoir bénéficier des appuis dans de bonnes conditions.

25 . 6 . EXECUTION. [↓](#) [↑](#)

a/ l'attaque en force ou dans la foulée.

Pendant la durée de son action le groupement tactique interarmes à dominante Leclerc doit bénéficier d'une couverture sol-air, de renseignements en temps réel, et enfin d'appuis artillerie, génie, ALAT.

ATTAQUE

ATTAQUE EN FORCE

26 . EXPLOITER. ↓ ↑

26 . 1 . DEFINITION. ↓ ↑

Forme prise par une action offensive, après rupture ou submersion du dispositif adverse, en vue de poursuivre dans la profondeur sa désorganisation et, si possible, sa destruction.

26 . 2 . BUT. [↓](#) [↑](#)

L'exploitation est une forme de l'engagement des chars. En effet le groupement à dominante Leclerc vise chaque fois que possible à tirer profit :

- d'une part des conditions favorables à la désorganisation, voire la destruction, dans la profondeur,
- d'autre part des points vulnérables de l'ennemi.

Ainsi, agissant dans la profondeur du dispositif ennemi, le groupement devra :

- . soit désorganiser les forces adverses par la destruction d'éléments de commandement, de renseignement, de feu ou de logistique,
- . soit éventuellement s'emparer d'une zone clé.

26 . 3 . CADRE. [↓](#) [↑](#)

l'ennemi.

L'exploitation visera le plus souvent un adversaire dont le mouvement offensif aura été interrompu, parfois un ennemi en défensive.

Dans la plupart des cas, cet adversaire cherchera à ralentir l'exploitation en menant un combat défensif sur place avec des éléments résiduels pour permettre l'engagement de ses éléments intacts de deuxième échelon.

L'ennemi initial sera l'ennemi résiduel suite à une action en force,
l'ennemi au contact suite à une action en souplesse.

L'ennemi principal, ou ennemi sur lequel s'appliquera l'effet majeur, sera l'adversaire localisé dans la profondeur.

Le groupement devra agir sur les points faibles et atteindre les vulnérabilités de l'adversaire. Il est vraisemblable qu'à un moment donné le groupement à dominante blindée devra dissocier l'ennemi principal de l'ennemi qui mènera une réaction offensive ultérieurement.

l'effet majeur .

Pour atteindre les points vulnérables de l'ennemi, il faut obtenir une relative et temporaire liberté d'action en empêchant les contre-attaques adverses et en mettant à profit la vitesse de réaction, l'effet de surprise et la brutalité des feux : c'est un impératif qui conditionne la possibilité d'exploiter sur les arrières.

Les conditions étant remplies, l'effet majeur peut être appliqué sur les arrières de l'ennemi principal, là où se trouvent les objectifs désormais provisoirement sans défense qui constituent ses vulnérabilités.

L'effet majeur d'une mission d'exploitation pourrait être :

contrôler au plus tôt le quadrilatère

contrôler à partir de ... heures la ligne de hauteurs

isoler l'ennemi à hauteur de ... et le réduire successivement.

détruire successivement ou simultanément l'ennemi localisé à l'est de

***niveau d'exécution .**

L'exploitation peut être exécutée par un groupement en deuxième échelon et engagé par la brigade ou la grande unité, qui précise les conditions d'exécution, l'effet à obtenir et les appuis éventuels.

Pour la brigade ou la grande unité, le point majeur de la coordination paraît être le maintien des conditions requises, c'est à dire le cadre espace-temps de l'exploitation : il s'agit donc de l'application difficile du principe de concentration des efforts pour obtenir, là où il convient, le juste rapport de forces afin de faire face efficacement aux réactions de l'adversaire.

La transmission des renseignements doit être rapide et précise.

26 . 4 . PROCÉDES .[↓](#) [↑](#)

26. 41 . La rapidité prime.

Il s'agit d'obtenir un effet décisif avant que l'ennemi n'ait eu le temps de réagir de façon coordonnée. La recherche des itinéraires libres, la saisie des occasions favorables et la destruction d'objectifs d'opportunité exigent :

que les **décisions** soient prises **au plus vite**,
que les capitaines disposent d'**initiative** et fassent preuve d'**audace**.

La manœuvre est donc décentralisée. Les escadrons, soutenus par les compagnies, s'engagent dans leurs fuseaux sans souci d'alignement.

26 . 42 . La conduite à tenir face à l'ennemi varie selon l'objectif fixé par la brigade ou la grande unité :

. si la priorité est donnée à la destruction des unités adverses, le groupement recherche leur contact sur toute la zone et les détruit successivement par concentration rapide et brutale des feux de plusieurs escadrons .

. s'il s'agit :

de saisir des points clés pour faciliter ultérieurement le déroulement de la manœuvre,
ou d'interdire à l'ennemi de se rétablir,

le groupement progresse au plus vite vers ses objectifs et laisse les actions de destruction aux éléments chargés du soutien.

Les PC et les centres de transmissions, les armes d'appui, les colonnes ou les dépôts de ravitaillement, qui sont très vulnérables et peuvent être détruits sans que le groupement en soit sensiblement retardé, sont neutralisés ou détruits dans tous les cas.

26 . 43 . Les renseignements sur l'ennemi et le terrain ont une importance déterminante. Ils doivent être recherchés et transmis rapidement à tous les échelons, afin de permettre :

- au chef de corps, de modifier la direction d'exploitation des escadrons, des compagnies ou de monter rapidement une action en force,
- au commandant de brigade, de déceler un changement d'attitude de l'ennemi et de déterminer la portée de l'exploitation.

26 . 44 . Toutes les dispositions sont prises pour que la portée de l'exploitation ne soit pas limitée par un soutien logistique mal dimensionné ou par la rupture des liaisons radio. Si le groupement est engagé en exploitation avec une autonomie insuffisante, l'acheminement des ravitaillements peut prendre la forme d'une opération particulière dont l'organisation et la coordination sont à la charge de la brigade. Si nécessaire des relais radio doivent être mis en place.

26 . 5 . FORMATIONS . ZONE D'ACTION. [↓](#) [↑](#)

26 . 51 . En règle générale le 1^o échelon comporte deux escadrons de chars qui agissent sans souci d'alignement. Le 2^o échelon se tient prêt à soutenir, appuyer, couvrir, dépasser.

26 . 52 . Le groupement reçoit une zone d'action de 10 à 15 kilomètres de large et de 20 à 25 kilomètres de profondeur. Initialement, l'exploitation peut débuter dans un espace libre de 4 à 5 kilomètres qui est élargi dès que possible.

EXPLOITATION 1

EXPLOITATION 2

27 . LE RAID. ↓ ↑

27 . 1 . DEFINITION. ↓ ↑

Faire une incursion rapide et profonde à l'intérieur du dispositif ennemi pour s'emparer d'une zone clé ou pour détruire un objectif de grand intérêt opérationnel .

27 . 2 . BUT. ↓ ↑

On peut distinguer divers types de raids dont l'exécution sera différente selon :

- la finalité de l'action :

- . s'il s'agit de conquérir des objectifs terrain, points clés que l'échelon supérieur considère comme importants pour sa manœuvre.
- . s'il s'agit au contraire de mettre en déséquilibre la manœuvre adverse.

- le procédé de pénétration dans le dispositif ennemi :

. réaliser un raid en mettant à profit les qualités spécifiques du char, le groupement précède alors le gros des forces amies pour :

- *s'emparer de points clés éloignés dans le but de gêner l'engagement de l'ennemi futur ou de faciliter celui de forces amies,
- *détruire, par des actions de feux locales, des objectifs opérationnels vulnérables et empêcher l'ennemi de se ressaisir.

. réaliser un décalage dans le dispositif ennemi :

le groupement s'engage alors en force dans le dispositif adverse pour :

- *détruire des objectifs opérationnels vulnérables,
- *faire fléchir momentanément la pression ennemie en harcelant ses appuis et ses moyens réservés.

27 . 3 . CADRE. [↓](#) [↑](#)

l'ennemi.

S'il s'agit de conquérir des objectifs terrain, le groupement à dominante Leclerc se heurtera à des troupes blindées et mécanisées qui peuvent effectuer un mouvement de repli et ne pas offrir, au moins initialement, de résistance

coordonnée. Cet adversaire est toutefois susceptible de se ressaisir progressivement dans la profondeur de sa zone pour faciliter, à plus ou moins brève échéance, l'engagement d'unités blindées. Le groupement ne devra pas perdre de vue ses objectifs et, au cours de sa progression, il évitera d'engager le combat contre un ennemi installé en défensive.

S'il s'agit de mettre en déséquilibre la manœuvre adverse, le groupement devra éviter, autant que possible, le contact avec les unités blindées ou mécanisées.

l'effet majeur.

Après avoir exploité les renseignements préalables, neutralisé l'ennemi immédiat et saisi les opportunités laissées par l'adversaire, l'effet majeur pourrait être :

*conquérir les objectifs et pour ... heures en détruisant les résistances rencontrées.
détruire successivement ou simultanément les résistances localisées en et ... par une action convergente.
cloisonner l'ennemi à hauteur de ...et le détruire.*

Cet engagement correspond à la préparation de l'action décisive du niveau division ou brigade.

***niveau d'exécution.**

La décision d'effectuer un raid est prise au niveau de la division ou de la brigade ; il s'agit d'une mission à caractère exceptionnel qui peut être entreprise :

- . pour accélérer la manœuvre offensive,
- . pour déséquilibrer l'ennemi de façon durable.

Cependant, des conditions favorables doivent être réunies :

- . acquisition de renseignements sur l'objectif et le dispositif ennemi dans la profondeur,

- . possibilités de réaliser une progression rapide vers l'objectif et de rejoindre avec un maximum de chance une zone de recueil, en cas d'échec,
- . obtention d'un appui troisième dimension, d'une couverture sol-air et de la mise en place de relais radio.

27 . 4 . PROCÉDES. [↓](#) [↑](#)

27 . 41 . Le raid est une incursion rapide et profonde dans le dispositif ennemi, suivi d'un combat pour s'emparer ou détruire un objectif. Le groupement tient ensuite l'objectif jusqu'à l'arrivée des troupes amies ou s'esquive, pour rejoindre une zone où il est recueilli.

27 . 42 . Le raid doit bénéficier de la surprise. Il est déclenché de préférence de nuit ou par mauvaises conditions de visibilité, en profitant d'un espace libre ou en s'infiltrant dans une partie peu dense du dispositif adverse. Il peut également s'enchaîner immédiatement avec une percée réussie par un autre régiment. Il est accompagné d'une manœuvre de déception, faisant appel aux procédés classiques et aux mesures de guerre électronique.

27 . 43 . Dans l'exécution, le commandant du groupement interarmes Leclerc réalise un compromis entre la discrétion et la vitesse.

Dans un souci de discrétion lors de la progression, l'unité évite les localités, les axes principaux, les points caractéristiques et surtout le combat de rencontre.

Si la discrétion ne peut être sauvegardée jusqu'à l'arrivée à proximité de l'objectif ou lorsqu'elle imposerait un rythme lent donc incompatible avec la réussite de la mission, la vitesse devient prioritaire. Lorsque le combat doit être engagé, le groupement s'ouvre la voie avec brutalité, en attaquant l'ennemi de front si cela s'avère nécessaire.

27 .44 . Dans le raid le groupement a besoin d'être renseigné, pour rechercher les itinéraires libres et assurer la sécurité de ses flancs. Il doit recevoir les renforcements nécessaires : ALAT, EEI.

27 .45 . Le groupement s'engage dans le raid après rechargement des pleins carburant et munitions. Les dispositions logistiques, pour évacuer les blessés ou fournir un ravitaillement en munitions, sont arrêtées par la

division ou la brigade. Deux solutions sont alors possibles : soit faire appel à l'ALAT, soit mettre en place une zone avancée de logistique.

27 . 5 . FORMATIONS . ZONE D'ACTION .[↓](#) [↑](#)

27 . 51 . En règle générale dans ce type de mission le régiment doit se garder un "pion de manœuvre" il progressera donc en deux échelons.

Il peut être éclairé par l'ALAT, par tout ou partie de l'EEI et être renforcé par une unité mécanisée qui sera employée groupée.

27 . 52 . La portée du raid sera fonction de la qualité des liaisons, soit 20 à 30 kilomètres, étant donnés les capacités du PR4G. Avec un relais, la portée du raid peut être plus importante : environ 50 kilomètres.

27 . 6 . EXECUTION.[↓](#) [↑](#)

a/ l'attaque en force ou dans la foulée.

28 . LE CONTROLE DE ZONE

28 . 1 . DEFINITION. ↓

Interdire à l'ennemi la libre circulation à l'intérieur d'une zone :

- **d'une part, en décelant et en surveillant toute infiltration ou mouvement à l'intérieur de cette zone ;**
- **d'autre part, en agissant contre les personnes ou véhicules jugés indésirables.**

28 . 2 . BUT. ↓

Mettre en place un dispositif permettant de rechercher et de localiser l'adversaire afin de:

- marquer les éléments ennemis repérés,
- intervenir pour les fixer et/ou les détruire et/ou les contrôler.

Le renseignement est la base de toute action efficace ; aussi dès le début de la mission, un dispositif couvrant l'ensemble de la zone doit être mis en place.

28 . 3 . CADRE. ↓

l'ennemi.

Le groupement interarmes à dominante Leclerc pourrait être confronté à :

- des équipes d'hommes, des milices ou des groupes de commandos infiltrés, débarqués, parachutés, hélicoptés ou prépositionnés, difficilement repérables et agissant de préférence de nuit,
- des éléments blindés ou mécanisés dispersés ou isolés de leurs bases.

Ces éléments regroupés pour une action importante pourraient atteindre le volume d'un bataillon (300 hommes).

***effet majeur.**

Dans une mission de contrôle de zone l'effet majeur pourrait être :

interdire à l'ennemi la libre disposition de la zone jusqu'à...heures.

interdire à l'ennemi toute action dans la zone.

neutraliser tout ennemi cherchant à mener des actions illégitimes dans la zone.

détruire tout ennemi cherchant à conquérir un espace de manœuvre dans notre zone.

***niveau d'exécution.**

Le contrôle de zone est, en général, effectué dans une situation de maîtrise de la violence et peut succéder à une phase d'imposition de la paix. Cette mission nécessite un rapport de forces favorable.

Le groupement a recours à ce procédé pour restaurer ou maintenir la sécurité générale dans un espace défini et éviter toute montée de violence susceptible d'engendrer des actions de force.

Déceler et suivre toute infiltration ou mouvement ennemi dans la zone pour alerter le commandement n'est pas suffisant. Les unités du groupement doivent intervenir et interdire toute action de l'adversaire dans l'espace contrôlé, au minimum en les marquant.

28 . 4 . PROCÉDES. [↓](#) [↑](#)

Le groupement tactique interarmes Leclerc privilégie la recherche du renseignement.

A ce titre il doit :

- agir de façon décentralisée en créant un maillage de petits éléments (niveau peloton et patrouille) statiques

ou mobiles largement répartis sur le terrain,

- mettre l'accent sur la mobilité pour accroître l'insécurité de l'ennemi,
- coopérer très étroitement avec la gendarmerie ou la prévôté, les services publics et rechercher l'aide des personnes susceptibles de donner des indications,
- mettre en place un système de transmission du renseignement rapide et fiable.

Le dispositif doit couvrir l'ensemble de la zone. Celle-ci est scindée en secteurs dont le contrôle est confié à des sous-groupements. La manœuvre du renseignement reste néanmoins coordonnée et centralisée au niveau du groupement.

Les éléments repérés sont immédiatement marqués puis neutralisés ou détruits par les éléments réservés constitués en général de blindés appuyés par l'artillerie.

Des moyens ALAT peuvent être engagés au profit du groupement pour améliorer la recherche du renseignement, pour marquer l'ennemi découvert et afin d'accroître l'efficacité des interventions.

Les éléments du génie se tiennent prêts à neutraliser des itinéraires, sur ordre.

Une réserve est nécessaire pour contrer une action de force ennemie sur un point particulier de la zone.

Dans ce type de mission, il est nécessaire de prendre en compte l'afflux des réfugiés, les mouvements d'exode et de panique qui l'accompagnent, car ces attitudes peuvent ralentir les mouvements et surtout compliquer les actions de contrôle, de surveillance et de sûreté.

28 . 5 . FORMATIONS . ZONE D'ACTION. [↓](#) [↑](#)

28 . 51. Le dispositif doit permettre au commandant de groupement de se garder une "réserve" afin de pouvoir intervenir sans délai. Toutes les articulations du groupement sont concevables, si toutefois le chef prend garde de ne pas trop disperser les responsabilités.

En fonction de l'étendue de la zone d'action, de la volonté de montrer sa présence et du besoin en renseignement, le groupement pourrait être renforcé d'un EEI ou d'un à deux pelotons de cette unité ainsi que de compagnies ou de sections d'infanterie.

28 . 52. Le groupement se voit confier une zone qui ne peut excéder 500 km²

CHAPITRE III

COMMANDEMENT ET LIAISONS.

31. ACTION DU COMMANDANT DU GROUPEMENT.

32. BESOINS EN LIAISONS.

33. COMMANDEMENT : ROLES ET REPARTITION.

34. ORGANISATION DU COMMANDEMENT.

35. PROTECTION DES LIAISONS.

36. ELABORATION ET DIFFUSION DES ORDRES DES TRANSMISSIONS.

CHAPITRE III

COMMANDEMENT ET LIAISONS.

31. ACTION DU COMMANDANT DU GROUPEMENT.

32. BESOINS EN LIAISONS.

33. COMMANDEMENT : ROLES ET REPARTITION.

34. ORGANISATION DU COMMANDEMENT.

35. PROTECTION DES LIAISONS.

36. ELABORATION ET DIFFUSION DES ORDRES DES TRANSMISSIONS.

CHAPITRE III ↓

COMMANDEMENT ET LIAISONS.

31 - ACTION DU COMMANDANT DU GROUPEMENT. ↓

Le chef du groupement interarmes à dominante Leclerc oriente chaque fois que possible, ses commandants d'unité sur la mission future :

- en donnant des ordres préparatoires,
- en faisant connaître son intention,
- en précisant la conduite à tenir en fin de mission.

Il diminue d'autant le temps de réaction de son groupement.

Avant l'engagement.

Le chef de groupement se tient là où il peut être le mieux renseigné sur l'évolution de la situation, l'ennemi et le rôle futur de son groupement.

Les ordres sont donnés aux commandants d'unité et aux différents subordonnés, de préférence oralement, mais ils doivent être écrits et sont chaque fois que possible, accompagnés d'un ordre graphique. Ils peuvent être portés par estafettes.

Pendant l'engagement.

Il place son PC à un endroit tel qu'il puisse commander le plus longtemps possible sans avoir à se déplacer au temps fort de la manœuvre. L'emplacement du PC sera aussi choisi en fonction des facilités de liaison et des contraintes de sécurité.

Dans l'action, le chef de groupement donne ses ordres sur le réseau commandement et commande au plus près. En se portant vers l'avant à hauteur des unités de tête, avec un PC tactique, il apprécie la situation et il donne l'impulsion.

32 - BESOINS EN LIAISONS. ↓

Les besoins en liaisons sont les suivants :

Liaisons internes.

- . Liaison de commandement et de renseignement,
- . Liaison logistique,
- . Liaisons avec les appuis.

Liaisons externes.

- . Liaison de commandement,
- . Liaison renseignement,
- . Liaison logistique,
- . Liaison d'alerte,

Éventuellement :

- . Liaisons latérales,
- . Liaison appui aérien.

Les moyens de transmissions permettent partiellement de répondre à ces besoins. Ils sont articulés par l'officier des transmissions suivant les directives du commandant de groupement.

33 - COMMANDEMENT : ROLES ET REPARTITION. ↓

Le concept de modularité pour la constitution des forces et les nouveaux types d'engagement de celles-ci, demandent d'actualiser et de préciser les responsabilités du chef de corps du RC 80 et celles du commandant de GE 40 ainsi que l'articulation des moyens de commandement.

33 . 1 Les personnels. ↓

Le RC 80 est une structure sans vocation opérationnelle, regroupant en temps normal deux groupes d'escadrons appelés à donner naissance, en cas d'engagement, à un ou deux groupements autonomes.

Le chef du RC 80 dont les attributions s'apparentent à celles d'un commandement "organique", assure donc en temps de paix la responsabilité de préparation des forces vis-à-vis de la grande unité de rattachement. Lorsque les GE 40 sont engagés, il rejoint la brigade et peut alors se voir confier toute mission à caractère opérationnel. Compte tenu de ses compétences dans le domaine du combat des blindés, cet officier peut se voir confier la coordination de plusieurs groupements interarmes dans une phase marquée par le rôle majeur donné aux blindés. Il remplit alors cette mission avec les moyens techniques et humains mis à sa disposition par la brigade.

Si le chef du RC 80, sur ordre de la brigade ou si la situation et/ou le contexte de l'engagement l'exigent, prend le commandement d'un groupement constitué à partir d'un GE 40, le commandant de ce même GE devient alors second ou chef opérations du groupement ou bien encore, il peut se tenir à l'avant avec ses unités pour donner

l'impulsion et le rythme sur le terrain sachant bien que le commandement est assuré par le chef du RC 80 afin de ne pas créer un échelon hiérarchique supplémentaire.

33 . 2 **Les moyens.** ↓

Les moyens restent ceux qui appartiennent organiquement au GE 40. Ils s'articulent en fonction des nécessités, qu'exigent le commandement ou les phases de la manœuvre, et à l'initiative du commandant de groupement.

Si un groupement mis en place par la brigade a un besoin important de moyens de commandement, ceux-ci lui sont fournis par cette grande unité.

34 - **ORGANISATION DU COMMANDEMENT.** ↓

34 . 1 **LE PC.** ↓

34 . 11 **Fonctions.** ↓

Le PC où se tient le commandant de groupement a vocation permanente à commander des unités de combat et d'appui.

34 . 12 **Articulation.** ↓

Selon les modalités d'engagement du groupement, le chef peut articuler ses moyens de commandement de différentes manières :

- groupés, lors des déplacements ou des stationnements loin de l'ennemi,
- en deux ensembles, lors de l'engagement du groupement,
- en trois éléments : le chef prélève temporairement sur l'un des PC des moyens qui constituent un PC léger appelé

PC TAC ; cette organisation n'est pas figée, le chef de groupement a toute latitude pour adapter au mieux ses moyens.

34 . 13 **Procédures.** ↓

Les comptes rendus adressés à l'échelon supérieur font l'objet de messages de forme fixe.

34 . 14 **Protection.** ↓

Elle est assurée conjointement par l'unité de réserve de régiment professionnalisé (URRP) et soit un PAD, soit un module extérieur. Ces unités garantissent respectivement les sûretés immédiate et rapprochée.

34 . 15 **Réseaux.** ↓

RESEAUX DE COMMANDEMENT

RESEAU ESCADRON DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE

34 . 2 LA LOGISTIQUE ET LES TRAINS. ↓

* **Le chef des services techniques est responsable de la manœuvre logistique du groupement.** Il dispose de moyens suffisants pour assurer les liaisons internes et externes de son domaine de responsabilité, tout en suivant le réseau de commandement du groupement afin d'adapter le soutien à la manœuvre. Il se trouve au PC mais, selon les circonstances, il peut se tenir temporairement aux TC2.

* **Le médecin-chef, conseiller technique** auprès du commandant de groupement se trouve, selon la situation, au PC ou éventuellement au poste de secours.

* **Le capitaine commandant l'ECL commande les trains de combat n° 2.** Il dispose de moyens permettant de satisfaire ses besoins en liaisons :

- . réseau de commandement du groupement,
- . réseau logistique du groupement,
- . réseau logistique du niveau supérieur.

* **Le commissaire commande les trains du groupement.** Il dispose des moyens adéquats pour assurer les liaisons :

- . réseau logistique groupement,
- . réseau de la base logistique.

N'étant équipé que de moyens MF, il peut, compte tenu des élongations, se trouver sans liaison avec le PC groupement et les TC2. Il pourra dans cette situation et très exceptionnellement communiquer avec le groupement en utilisant les réseaux de la brigade, notamment le réseau RITA.

35 - PROTECTION DES LIAISONS. ↓

En raison de l'indiscrétion des moyens de transmissions du groupement et de leur vulnérabilité aux mesures de brouillage, la protection des liaisons est un souci permanent du commandant de groupement.

Elle est obtenue :

- **avant l'engagement**, par un emploi, des moyens rayonnants, réduit au minimum indispensable. Il faut se souvenir

que la transmission de données se réalise par moyens rayonnants (0,4 watts).

- *en cours d'engagement*, par l'application rigoureuse des règles de procédure et de toutes les mesures permettant de réduire la fréquence, la durée et la puissance des émissions ou des transmissions de données.
- *en permanence*, par la sauvegarde d'un certain nombre d'émetteurs récepteurs non absolument nécessaires ; ils sont mis en réserve, non alimentés, tous accessoires débranchés afin d'être préservés des effets de l'IEM.

Les mesures à appliquer en cas de brouillage doivent être définies dans les ordres et connues de tous les opérateurs et cadres disposant d'un moyen de liaison par radio.

36 - ELABORATION ET DIFFUSION DES ORDRES DES TRANSMISSIONS. ↓

En fonction de la manœuvre décidée par le commandant de groupement, l'officier des transmissions du groupement élabore l'ordre technique des transmissions (OTT) compte tenu de l'ordre d'opération et des directives techniques de l'échelon supérieur.

L'ordre technique des transmissions est diffusé jusqu'au niveau de l'unité élémentaire. Cet ordre fixe dans le détail les caractéristiques techniques nécessaires à la mise en œuvre et à l'exploitation du système des transmissions du groupement ainsi qu'à sa manœuvre.

CHAPITRE IV

LA LOGISTIQUE.

41. LA REPARTITION DES RESPONSABILITES.

42. L'ORGANISATION.

CHAPITRE IV ↓

LA LOGISTIQUE.

En raison de leur coût et de leur nombre limité, les chars Leclerc doivent avoir une disponibilité opérationnelle élevée et des délais d'immobilisation réduits.

La mobilité des unités Leclerc, leur dilution sur le terrain, le rythme rapide de la manœuvre exigent du système de soutien :

- *souplesse et mobilité,*
- *conduite du soutien en temps quasi réel,*
- *capacité d'intervention au plus près des unités.*

Ces considérations ont donc conduit dans ce domaine du soutien à :

- *différencier les fonctions diagnostic et remise en état,*
- *privilégier le diagnostic et le dépannage le plus en avant possible,*
- *mettre en place un système d'information technique performant,*
- *échanger les ensembles ou des systèmes complets.*

Ainsi les moyens consacrés au soutien du groupement interarmes à dominante Leclerc doivent respecter les quatre principes suivants :

- . *modularité,*
- . *manœuvrabilité,*

- . permanence et adaptabilité de l'organisation,*
- . orientation vers l'avant.*

Ces principes permettent en effet au groupement de conserver toute sa liberté d'action lors de l'exécution de ses missions en répartissant de façon différenciée ses moyens entre des pôles à grande stabilité, propices à la maintenance lourde, et des ensembles plus légers adaptés à la remise en condition rapide.

Dans ce chapitre seront étudiés successivement :

- la répartition des responsabilités,
- l'organisation de la logistique,
- le fonctionnement de la logistique.

41 . LA REPARTITION DES RESPONSABILITES. ↓

Le souci constant du commandant de groupement est de maintenir en permanence et au niveau le plus élevé :

- son autonomie logistique,
- son potentiel en personnels et matériels.

41 . 1 RESPONSABILITES DU GROUPEMENT. ↓

Le groupement est utilisateur des ressources et le bénéficiaire des opérations de soutien, en ce qui concerne les ravitaillements, le maintien en condition, le soutien santé et le soutien de l'homme.

41 . 2 RESPONSABILITES DE L'ECHELON SUPERIEUR. ↓

Le soutien logistique du groupement incombe à la division qui répond aux demandes d'approvisionnement, assure le maintien en condition, évacue les blessés. L'échelon supérieur fixe les conditions du soutien :

soit dans son ordre administratif et logistique (OAL),
soit, plus fréquemment, dans un ordre particulier au groupement.

Ces ordres précisent :

l'autonomie et les renforcements consentis,
l'implantation de la base divisionnaire ou éventuellement brigade, après un engagement les conditions de remise en condition du groupement :

- . zone de regroupement (25 à 30 km²),
- . moyens nécessaires à la remise en condition,
- . délais.

42 . L'ORGANISATION DE LA LOGISTIQUE. ↓

Au PC du groupement, le chef est assisté de trois officiers qui lui apportent leur concours en matière de logistique. Le capitaine commandant l'ECL assure le commandement des moyens de soutien.

LE CHEF LOGISTIQUE. ↓

Adjoint au chef du groupement en matière logistique, associé au sein du PC à la conduite de l'action, il l'assiste dans la conception et l'élaboration des ordres. Responsable des recompléments et du maintien en condition des matériels, il coordonne l'ensemble des tâches logistiques du corps. Il est assisté par le capitaine commandant

l'EMR qui est responsable de la conduite de la maintenance.

Ses responsabilités s'exercent directement dans les domaines suivants :

Ravitaillement :

- centralisation des comptes rendus et demandes logistiques des unités,
- organisation et contrôle de l'exécution des ravitaillements en munitions, carburants et autres matériels,
- envoi à l'échelon supérieur des comptes rendus et demandes logistiques.

Maintien en condition :

- centralisation des comptes rendus de pannes ou de destruction de matériels,
- organisation et contrôle de la récupération et de la réparation de ces matériels.

Coordination de la manœuvre logistique :

- orientation du commissaire et du médecin chef pour les tâches de leurs domaines particuliers,
- organisation de la circulation dans la zone du régiment,
- contrôle de l'action du capitaine commandant l'ECL,
- préconise les reconnaissances de positions et les bascules des moyens de soutien en fonction de l'évolution de la manœuvre.

Liaison avec l'échelon supérieur :

- envoi à l'échelon supérieur de tous les comptes rendus et demandes à caractère logistique,
- dans la limite fixée par le chef de corps, le chef logistique est le porte parole du groupement auprès de l'autorité supérieure chargée de la logistique.

LE COMMISSAIRE. ↓

Situé avec les trains du groupement qu'il commande, le commissaire est le représentant du chef du groupement interarmes à dominante Leclerc auprès des organismes de soutien et le responsable de certaines tâches d'ordres administratif, logistique et de défense.

Il se tient informé directement ou indirectement de la situation et des besoins du groupement. Il favorise donc par son action l'acheminement, vers ce dernier, des approvisionnements et des renforcements, qu'ils concernent ou non son domaine de responsabilité du temps de paix.

En particulier il contrôle la mise en œuvre des ravitaillements par camions homogènes :

- accueil et contrôle des véhicules vides en provenance du corps et en transit dans la zone,
- vérification de la mise en route des véhicules pleins vers l'ECL.

Responsable dans les domaines suivants :

- contrôle des tâches administratives relatives au personnel, en particulier à l'égard des recompléments en effectifs, de l'état civil, des sépultures, des prisonniers et réfugiés,
- contrôle du service de la solde et du courrier,
- perception et distribution des produits du commissariat : vivres, effets de remplacement,
- organisation des ravitaillements quotidiens systématiques,
- défense de l'îlot où sont implantés les trains régimentaires.

LE MEDECIN CHEF. ↓

Conseiller du chef du groupement en matière de préservation du potentiel humain (hygiène, santé), le médecin chef organise et coordonne la relève des blessés, les premiers soins et l'acheminement vers l'arrière.

Il est donc responsable des tâches suivantes :

- adapter aux unités, en fonction des besoins, les infirmiers, les brancardiers et les véhicules sanitaires,
- mettre en œuvre le ou les PS, où seront dispensés les premiers soins et où seront établies les fiches médicales de l'avant,
- organiser l'acheminement des blessés, selon l'urgence, vers le centre de triage ou de traitement le plus proche, avec les moyens de ramassage mis à sa disposition,
- exprimer, en fonction du besoin, les demandes de renforcement en moyens du service de santé, en médicaments et en articles médicaux,
- envoyer les comptes rendus à l'échelon supérieur.

LE CHEF DES TC2. ↓

Le capitaine commandant l'ECL prend sous ses ordres les TC2. A ce titre, il exécute les directives données par le chef logistique.

Il est responsable :

- des mouvements et stationnements des TC2,
- de leur sûreté,
- de la circulation logistique,
- du suivi du déroulement du plan d'approvisionnement et des réparations entre escadrons, dont il tient informé le chef des ST,
- de l'équipement de l'itinéraire reliant les TC2 à la pénétrante ou à la rocade logistique dévolues à la brigade ou au groupement.

ARTICULATION DES MOYENS. ↓

Les moyens logistiques sont articulés au combat en trois fractions appelées "trains". Leur composition et leur échelonnement sont fixés par le chef de corps, sur proposition du chef des ST selon les principes propres à la

logistique des unités équipées de Leclerc. Ils varient en fonction de la situation tactique et du mode de soutien en vigueur.

. trains de combat n° 1.

Sous la responsabilité du commandant d'unité, ils sont organisés et commandés par l'adjoint logistique et assurent le soutien immédiat de l'escadron.

Les TC1 sont le plus souvent articulés en deux éléments dissociés sur le terrain :

- les moyens de commandement (XL du capitaine, VAB-PC, VBL), la P4 de l'adjoint logistique, le VAB du systémier et le VAB sanitaire ;
- le reste des moyens, aux ordres de l'adjudant d'escadron, peut comprendre en plus des moyens organiques, un char de dépannage, un à deux camions citerne, un à deux camions de munitions qui seront soit rattachés aux TC2, soit en progression en arrière de l'escadron à environ 5 kilomètres.

Cette organisation permet d'avoir un diagnostic précoce et précis ainsi qu'un dépannage presque immédiat au plus près de la zone d'engagement de l'escadron afin de gagner un maximum de délais.

. trains de combat n°2.

Aux ordres du capitaine commandant l'ECL, ils assurent les opérations logistiques du niveau du groupement.

Déployés plusieurs kilomètres en arrière du PC groupement, ils s'implantent généralement sur une zone déterminée par compromis entre l'élongation de la manœuvre tactique du groupement et celle liée au déploiement de la base divisionnaire.

Ces TC2 comprennent de nombreux véhicules situés sur trois plots différents :

- . ravitaillement,
- . maintien en condition,
- . santé.

Ils doivent pouvoir bénéficier d'une bonne stabilité : 6 à 8 heures afin de permettre aux cellules qui les composent de travailler dans des conditions rentables.

Ils se situent entre 8 et 20 kilomètres en arrière de la ligne avant du dispositif du groupement. Le nombre de véhicules va de 15 à 30, en fonction du flux des ravitaillements, des renforcements et de l'évolution de la situation.

En raison de leur volume, de leur vulnérabilité et des impératifs liés à la manœuvre logistique, les TC2 sont difficiles à positionner et à déplacer.

Pour diminuer leur vulnérabilité et rendre leur emploi plus souple, les TC2 sont dispersés dans leur zone d'implantation et articulés en plots fonctionnels :

- . cellule de commandement,
- . cellule ravitaillement,
- . cellule dépannage et ravitaillement.

Le poste de secours peut être situé avec les TC2.

Dans le cadre particulier d'une action rétrograde, les TC2 doivent garder une distance suffisante, environ 25 kilomètres, de la ligne avant de contact pour leur permettre de se replier en ordre, sans risque d'être débordés ou de gêner la manœuvre tactique. Une heure et demie à deux heures sont nécessaires à la fermeture complète d'un site de maintenance.

Leur déplacement, au rythme de la manœuvre, se fait sur ordre du chef logistique, en liaison avec le PC du groupement et la base divisionnaire.

Toutefois, si les élongations sont trop importantes entre la zone avant de contact et les TC2, ou pour leur donner un plus grande stabilité, une zone avancée de logistique est mise en place. Elle comprendra au minimum :

- . un moyen d'évacuation (porte engin blindé),
- . un moyen de récupération (char de dépannage),
- . une équipe de dépannage avec un minimum d'approvisionnements,
- . un poste de secours allégé,
- . des camions de munitions et des citernes.

Le commandement de cette entité peut être assuré par l'adjoint de l'ECL.
La sûreté est réalisée par un PAD ou une section d'infanterie.

. trains du groupement.

Aux ordres du commissaire, ils participent au soutien logistique du groupement à partir de la zone arrière de la brigade ou de la division.

Ils regroupent :

- le peloton des services,
- les groupes administratifs des unités élémentaires,
- des véhicules du PRCM.

En conclusion la logistique opérationnelle des unités LECLERC répond aux principes suivants : ↓

- les moyens sont articulés en fonction de la mission,*
- les besoins sont anticipés et les rechargements sont effectués environ toutes les 6 à 8 heures,*
- l'approvisionnement est assuré directement par VTL en ZAL ou aux TC2,*
- un systèmier est en place auprès de chaque unité.*



AIDE MEMOIRE.

. LES PARTICULARISMES DU GROUPEMENT A DOMINANTE LECLERC. ↓

Dans le cadre du commandement, de la manœuvre, des feux et de la logistique, le groupement Leclerc se différencie surtout des autres régiments de la fonction blindée par ce qui concerne les principes généraux d'action, ces derniers influant sur l'emploi du groupement.

* **commandement.**

- *principes généraux.*

- . anticipation pour prendre l'ascendant sur l'adversaire et l'engager par surprise,
- . maîtrise des informations,
- . initiative au plus bas niveau,
- . permanence du commandement.

- *emploi du groupement.*

- . cohérence de la manœuvre grâce à la maîtrise des informations.
- . coordination de la dispersion et de la concentration à temps.
- . coordination interarmes renforcée, tant avec les renforts qu'avec les appuis
- . gain de temps dans la transmission des ordres.

* **manœuvre.**

- principes généraux.

- . manœuvre rapide et continue par l'alternance dispersion-concentration.
- . engagement simultané par le mouvement et par le feu dans la profondeur.
- . intégration renseignements -feux dans un environnement interarmes.
- . prise de l'ascendant sur l'adversaire pour neutraliser ses réactions en le dissociant pour le détruire de flanc.

- emploi du groupement.

- . articulation en groupement interarmes le plus souvent possible.
- . besoins accrus de renseignement de combat.
- . espace de manœuvre élargi pour prendre contact avec une avant garde et agir de flanc.
- . exploitation dans la profondeur ennemie.
- . souci d'avoir un dispositif en profondeur plutôt que de rechercher un rapport de force favorable.
- . souci de couverture.
- . sauvegarde assurée par la dispersion.
- . éviter le combat séquentiel.
- . privilégier l'alternance rapide d'actions centralisées et décentralisées.

*** feux.**

- principes généraux.

- . aptitude au combat de rencontre.
- . choix tactique pour combiner tir à l'arrêt et tir en mouvement.
- . possibilité d'accepter un combat frontal pour pouvoir manœuvrer.

- emploi du groupement.

- . même si la destruction des chars adverses demeure essentielle, l'un des objectifs du groupement est aussi les arrières ennemis.
- . c'est l'infanterie appuyée par l'artillerie et le génie qui perce ou crée une brèche : le groupement exploite.
- . détruire les reconnaissances et les sûretés avancées.
- . choix tactique entre l'appui en mouvement et l'appui arrêté.

*** logistique.**

- principes généraux.

- . conception centralisée mais exécution décentralisée.
- . logistique tournée vers l'avant.
- . maîtrise du suivi de situation.
- . ravitaillements fréquents : 6 à 8 heures de combat.

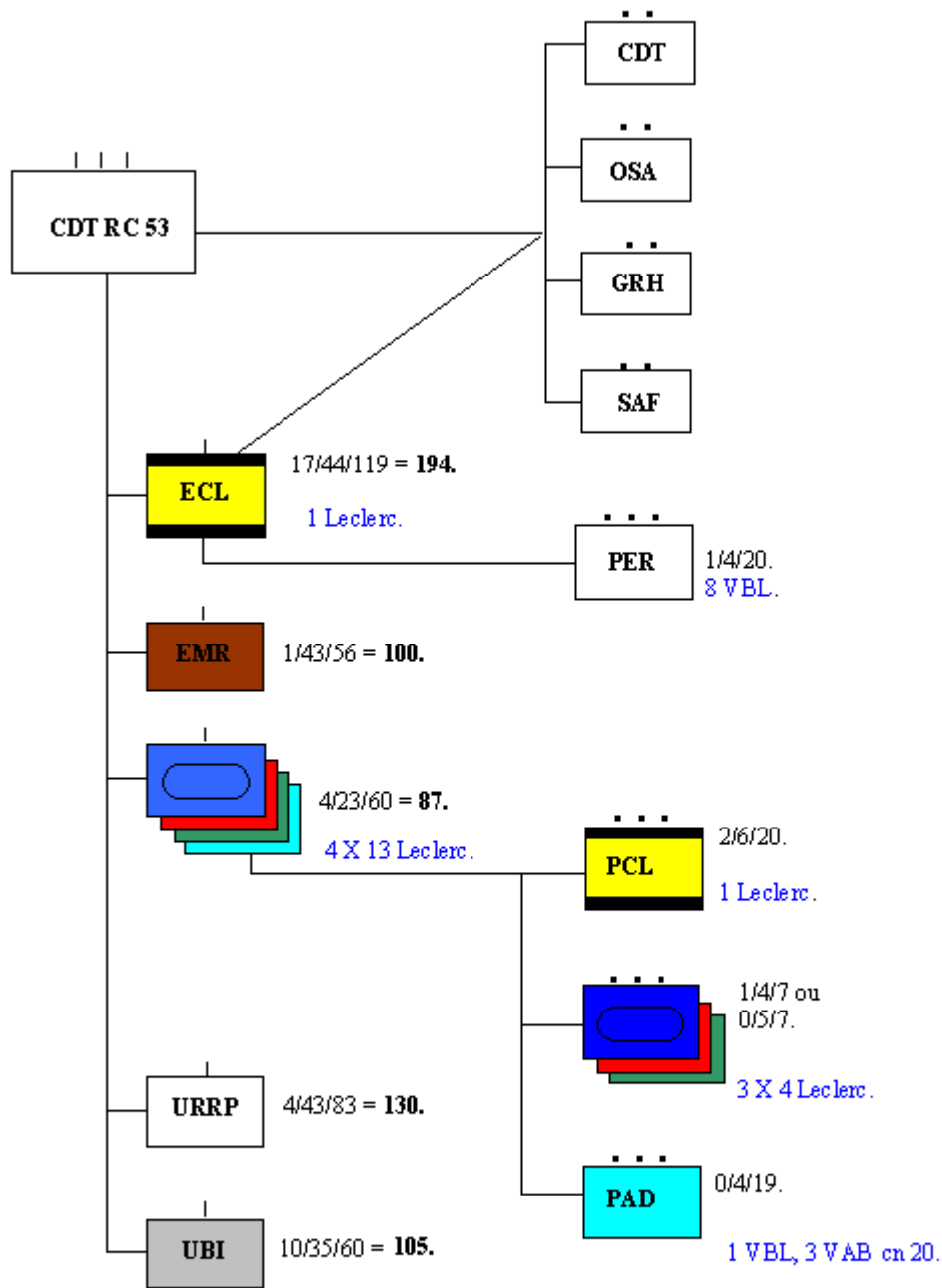
- emploi du groupement.

- . suivi précis de situation,
- . intégration aisée de la logistique à la manœuvre.

. L'ARTICULATION INTERARMES . ↑

Il faut considérer que la structure opérationnelle du groupement blindé Leclerc est celle d'un groupement interarmes par association d'escadrons ou de compagnies. En effet la manœuvre en deux échelons nécessite de disposer d'au moins quatre modules de combat.

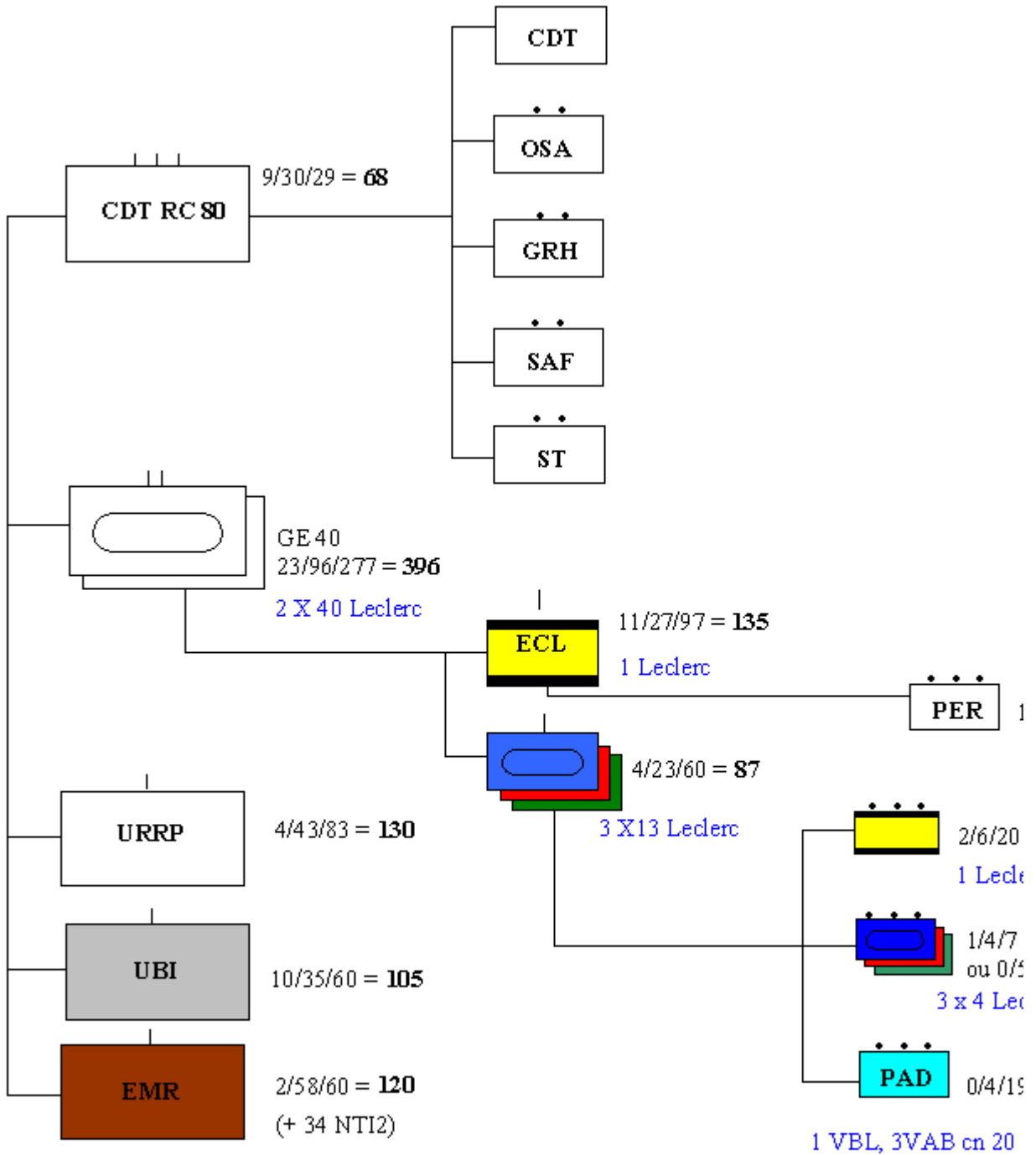
Effectif : 48/225/474 = 747.



CDT = Commandement.
 OSA = Officier Supérieur Adjoint.
 GRH = Groupe Ressources Humaines.
 SAF = Services Administratifs et Financiers.
 ST = Services Techniques.

UBI = Unité de Base et d'Instruction.
 PER = Peloton d'Eclairage Régimentaire.
 PAD = Peloton d'Appui Direct.
 URRP = Unité Réserve Régiment Professionnalisé.

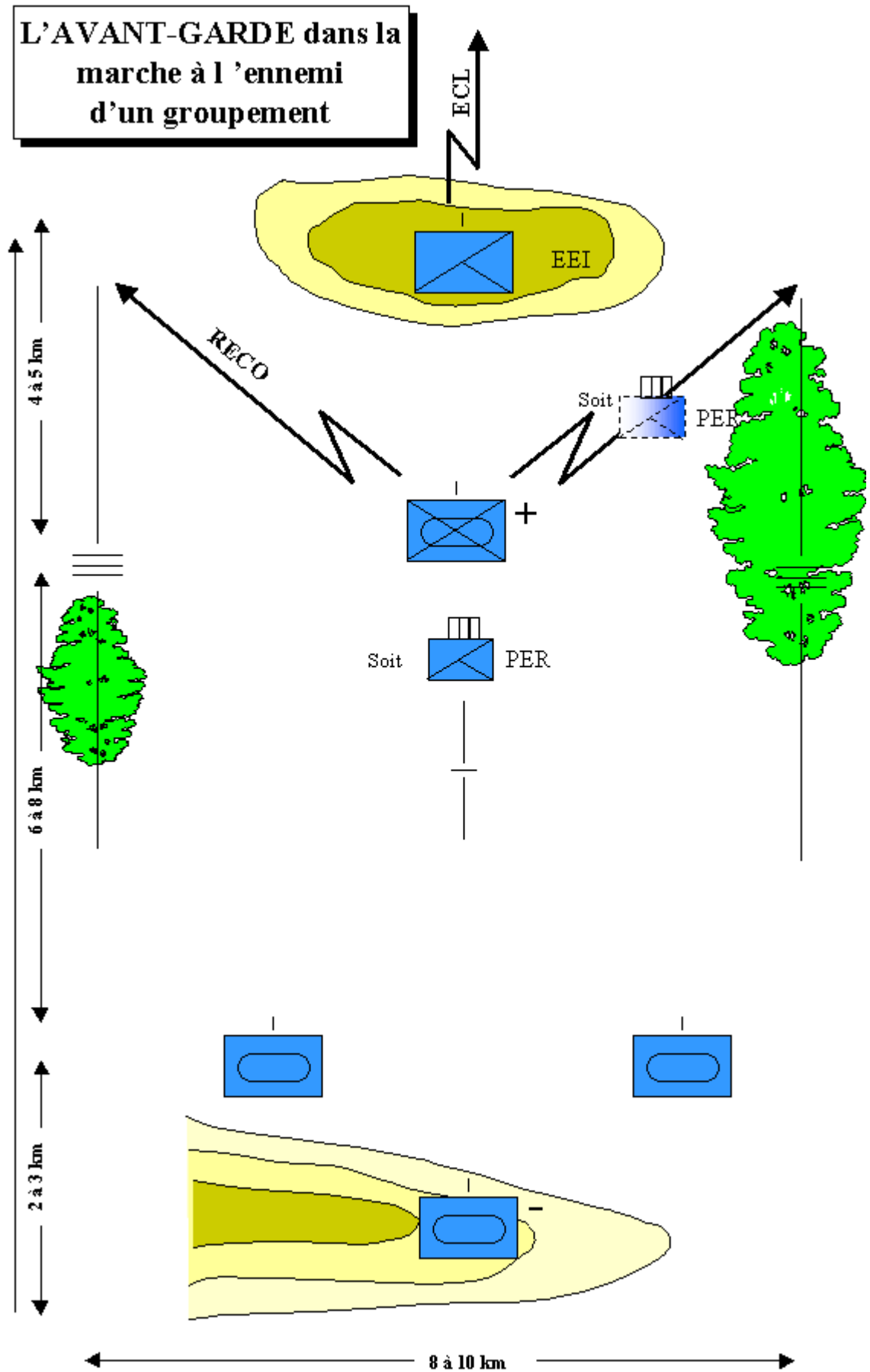
Effectif : 67/315/703 = 1085



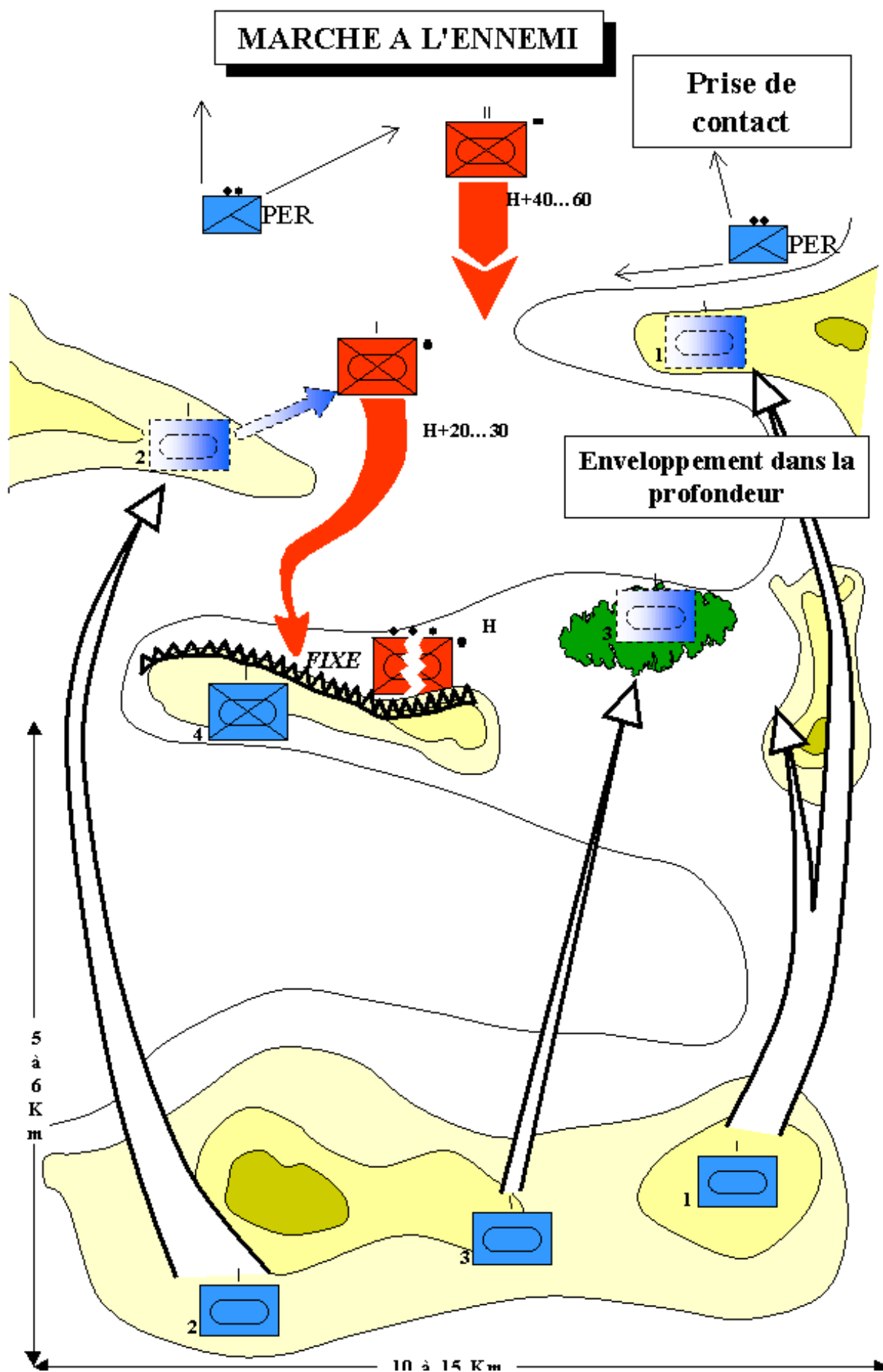
CDT = Commandement.
 OSA = Officier Supérieur Adjoint.
 GRH = Groupe Ressources Humaines.
 SAF = Services Administratifs et Financiers.
 ST = Services Techniques.

UBI = Unité de Base et d'Instruction.
 PER = Peloton d'Eclairage Régimentaire.
 PAD = Peloton d'Appui Direct.
 URRP = Unité Réserve Régiment Professionnelle.

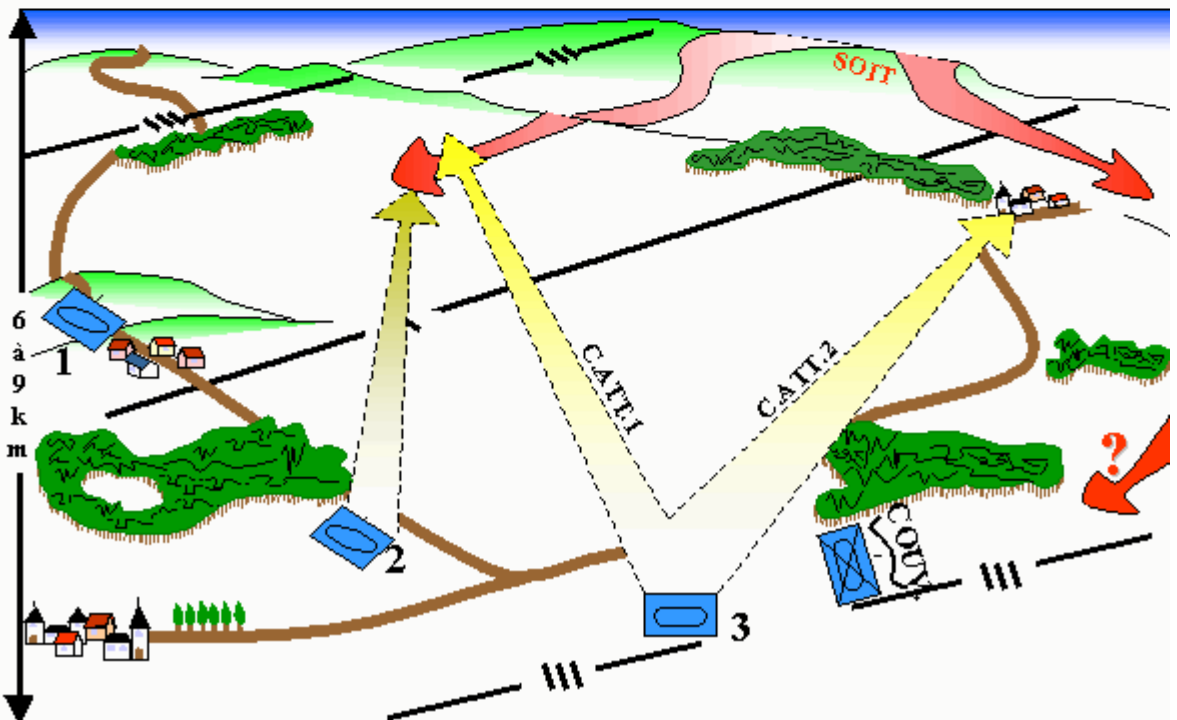
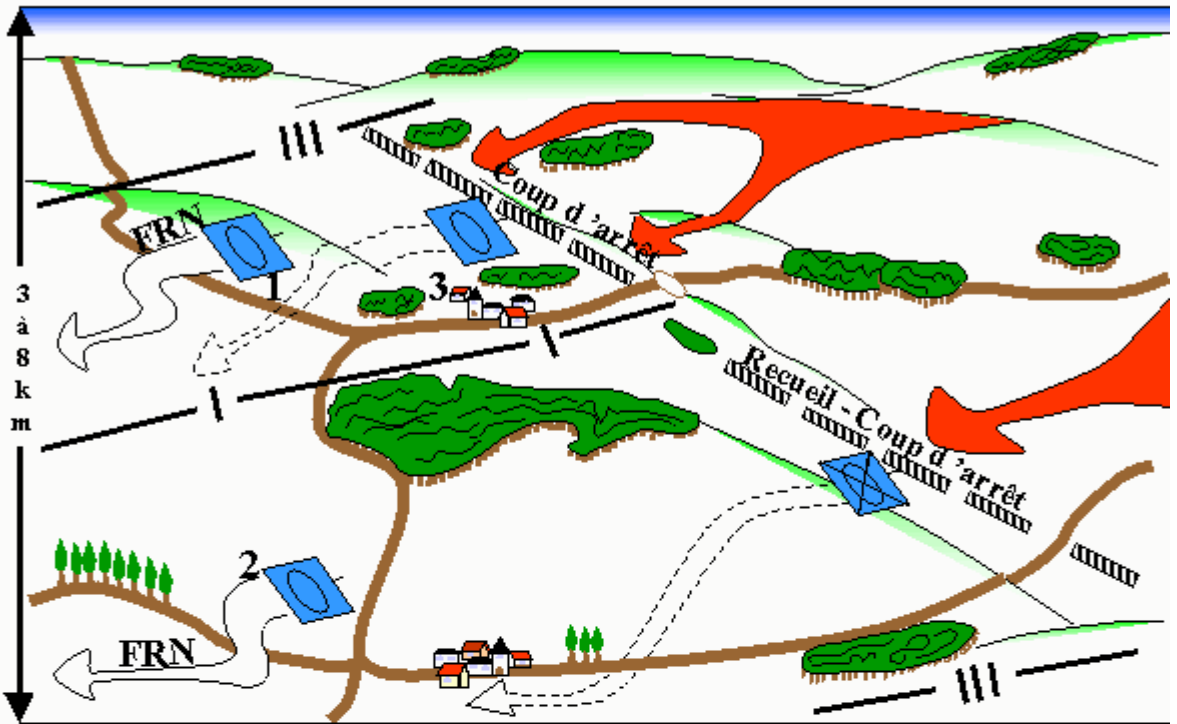
**L'AVANT-GARDE dans la
marche à l'ennemi
d'un groupement**



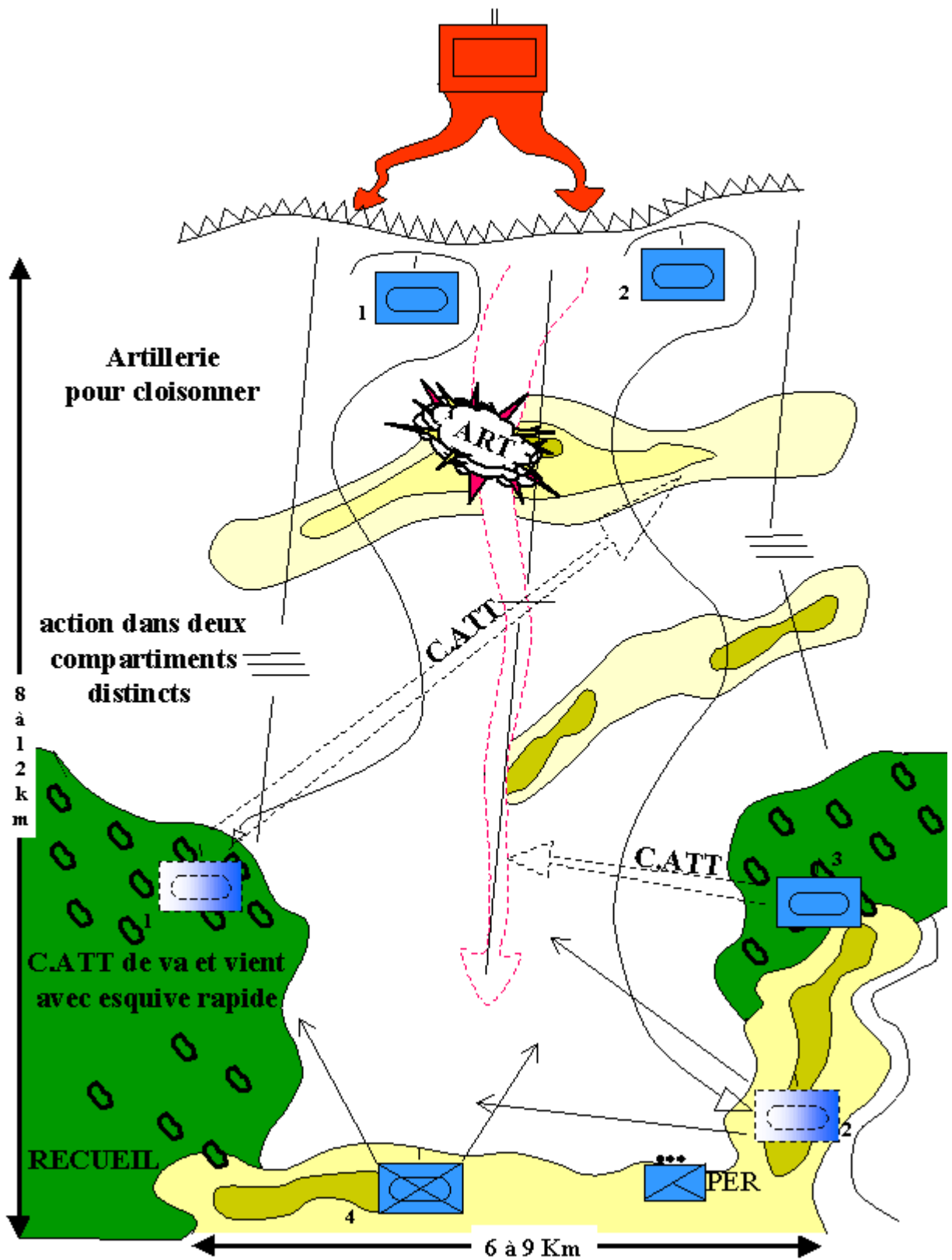
MARCHE A L'ENNEMI



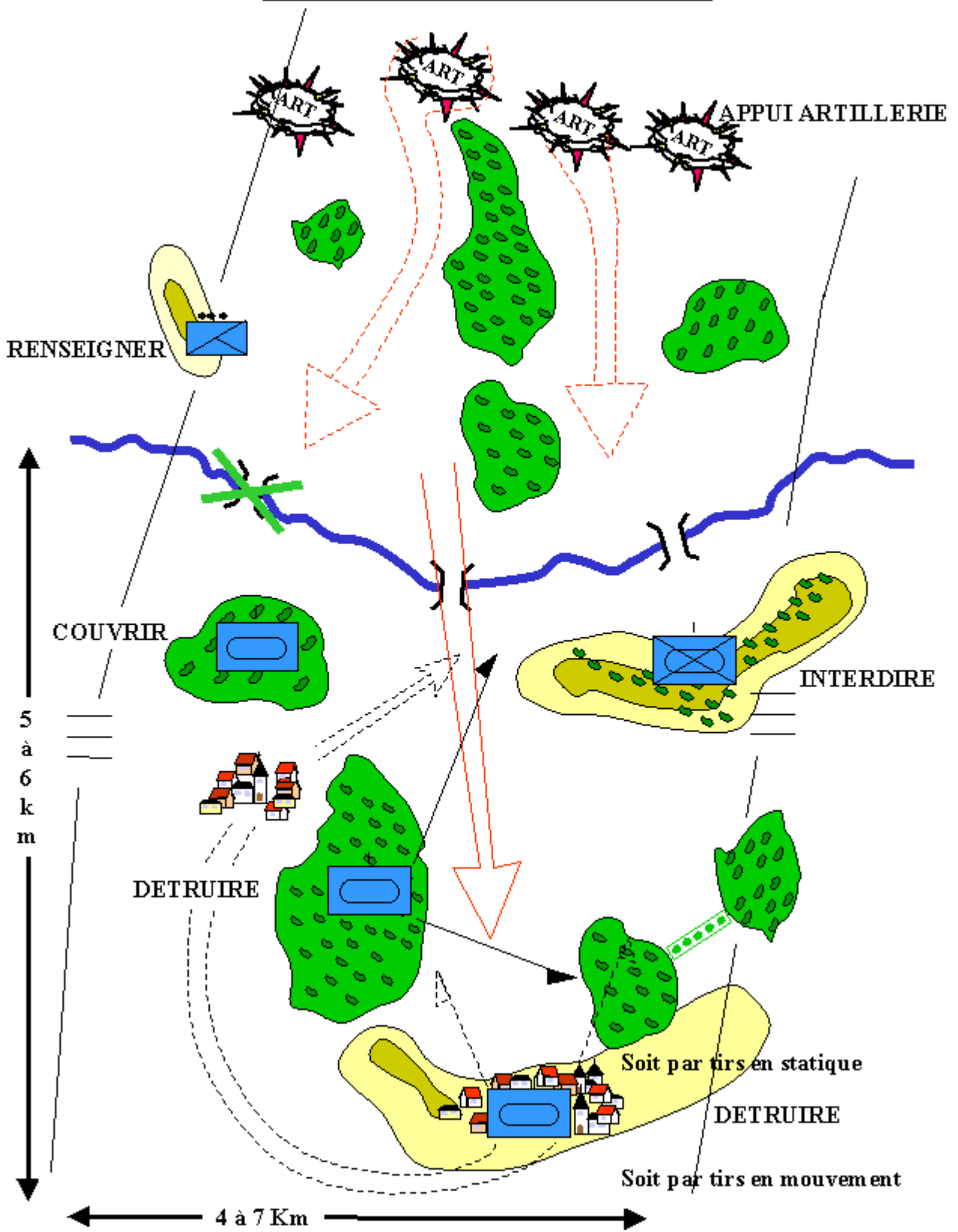
LE FREINAGE



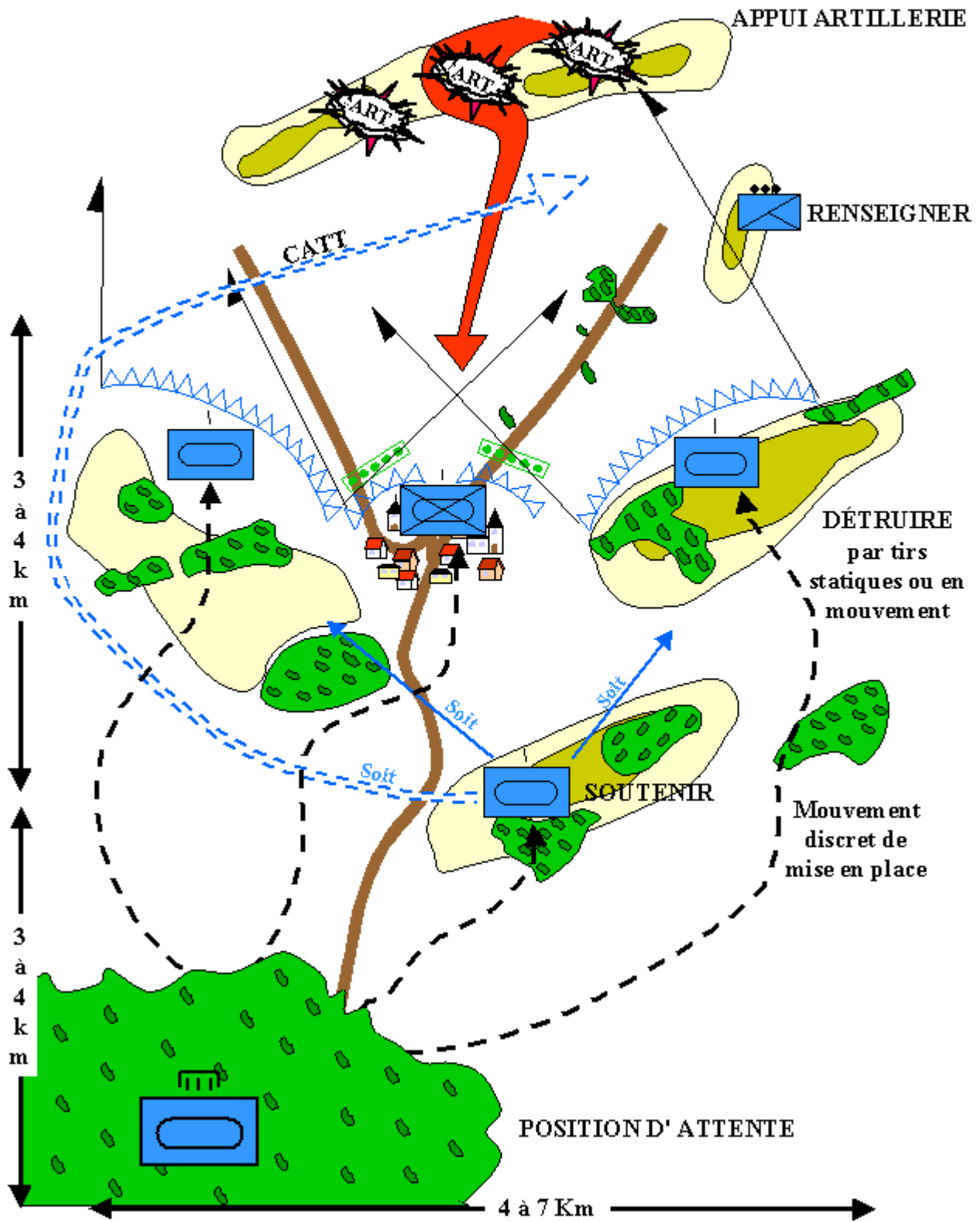
ACTION D'ENVELOPEMENT



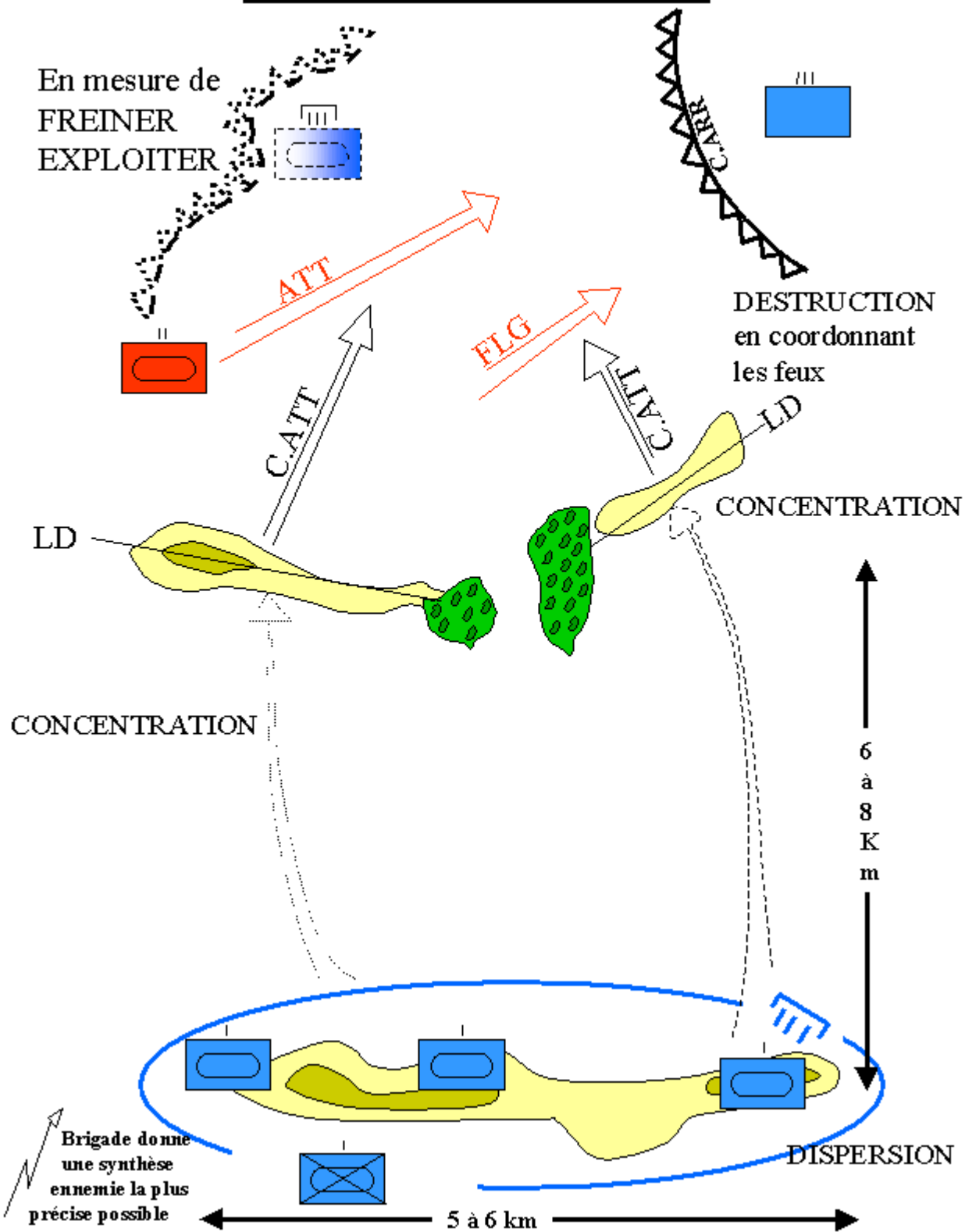
COUP D' ARRÊT



COUP D' ARRÊT

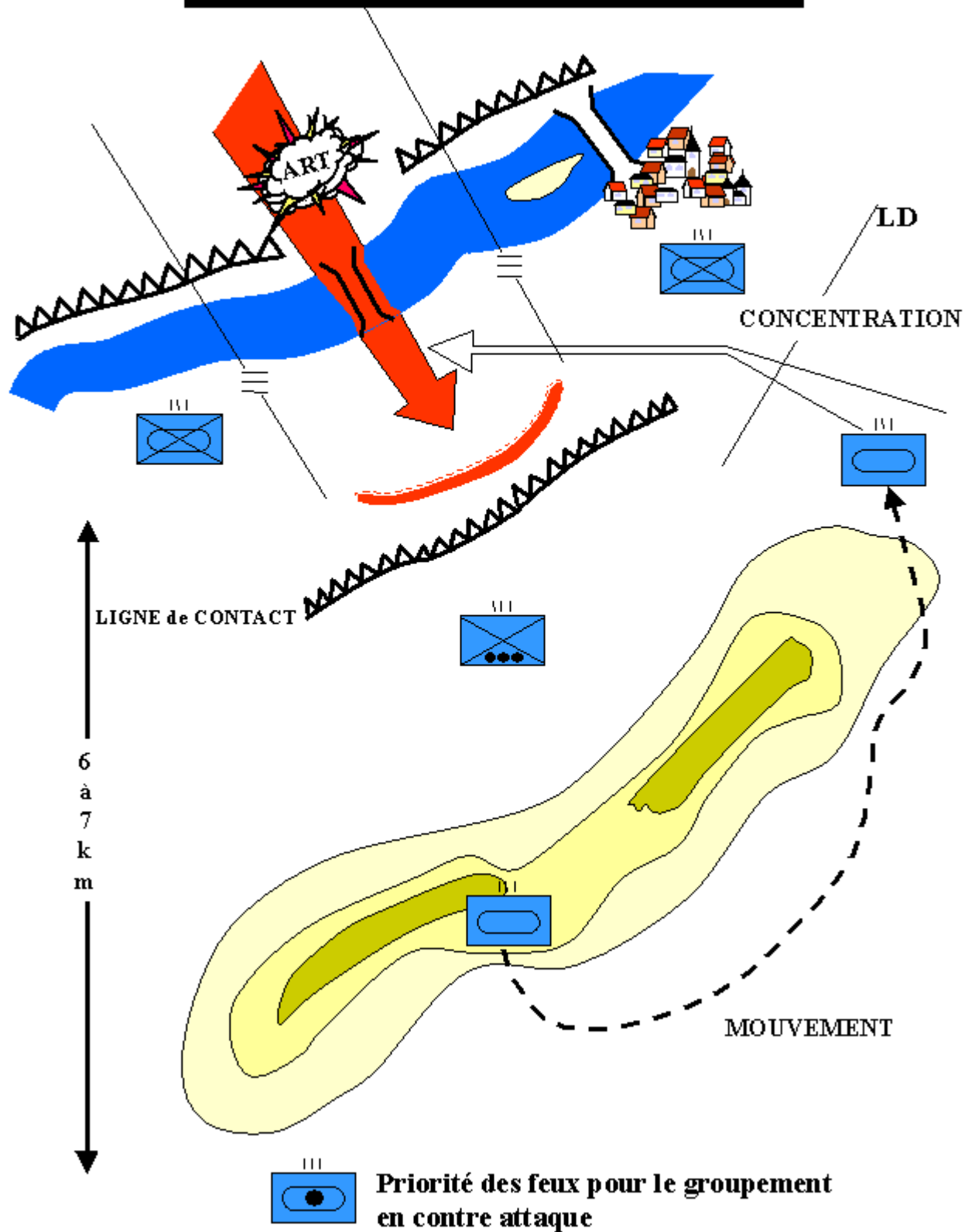


CONTRE ATTAQUE
Pour détruire un ennemi
engagé dans une attaque



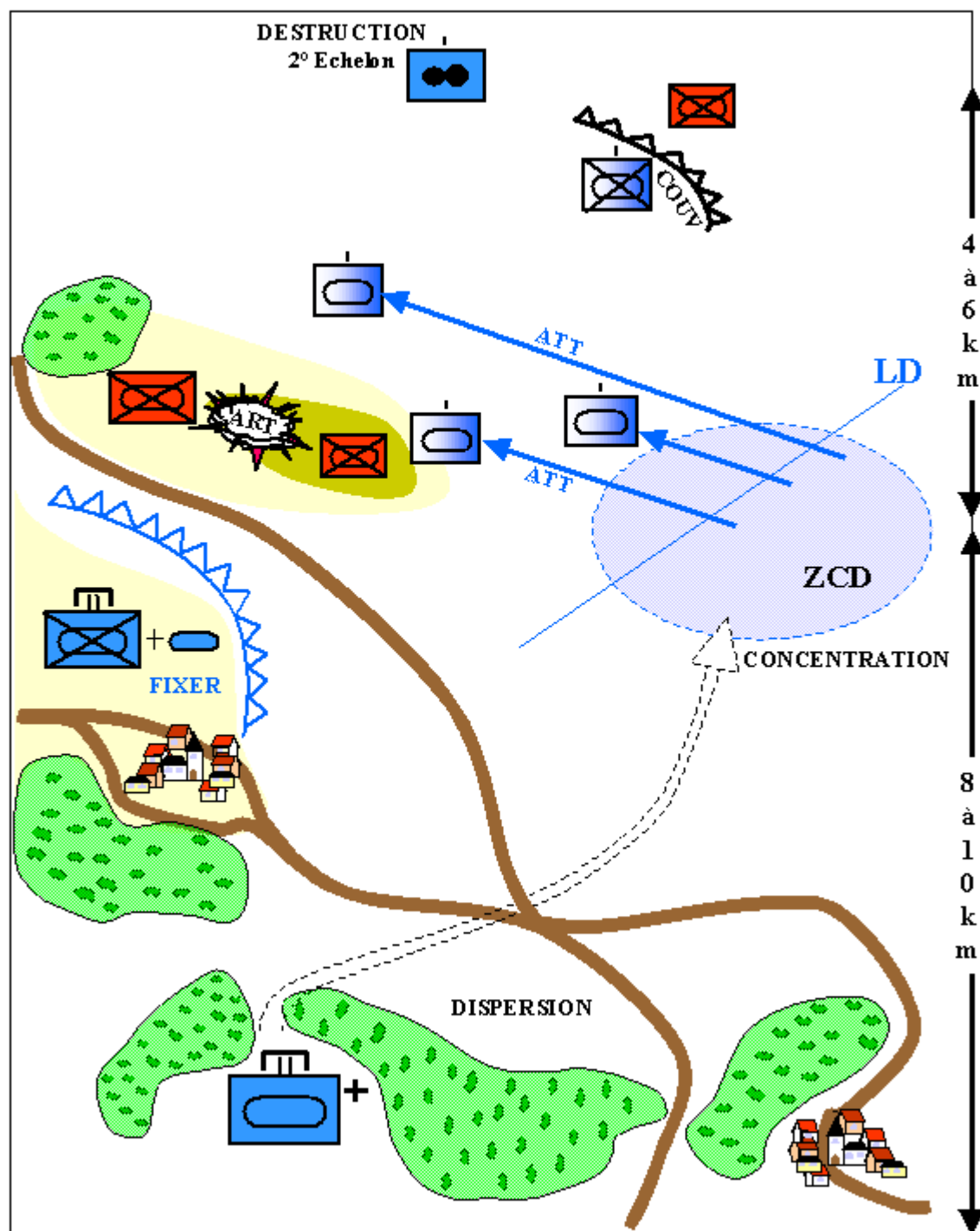
CONTRE ATTAQUE

Pour rétablir l'intégrité d'un dispositif



ATTAQUE EN FORCE

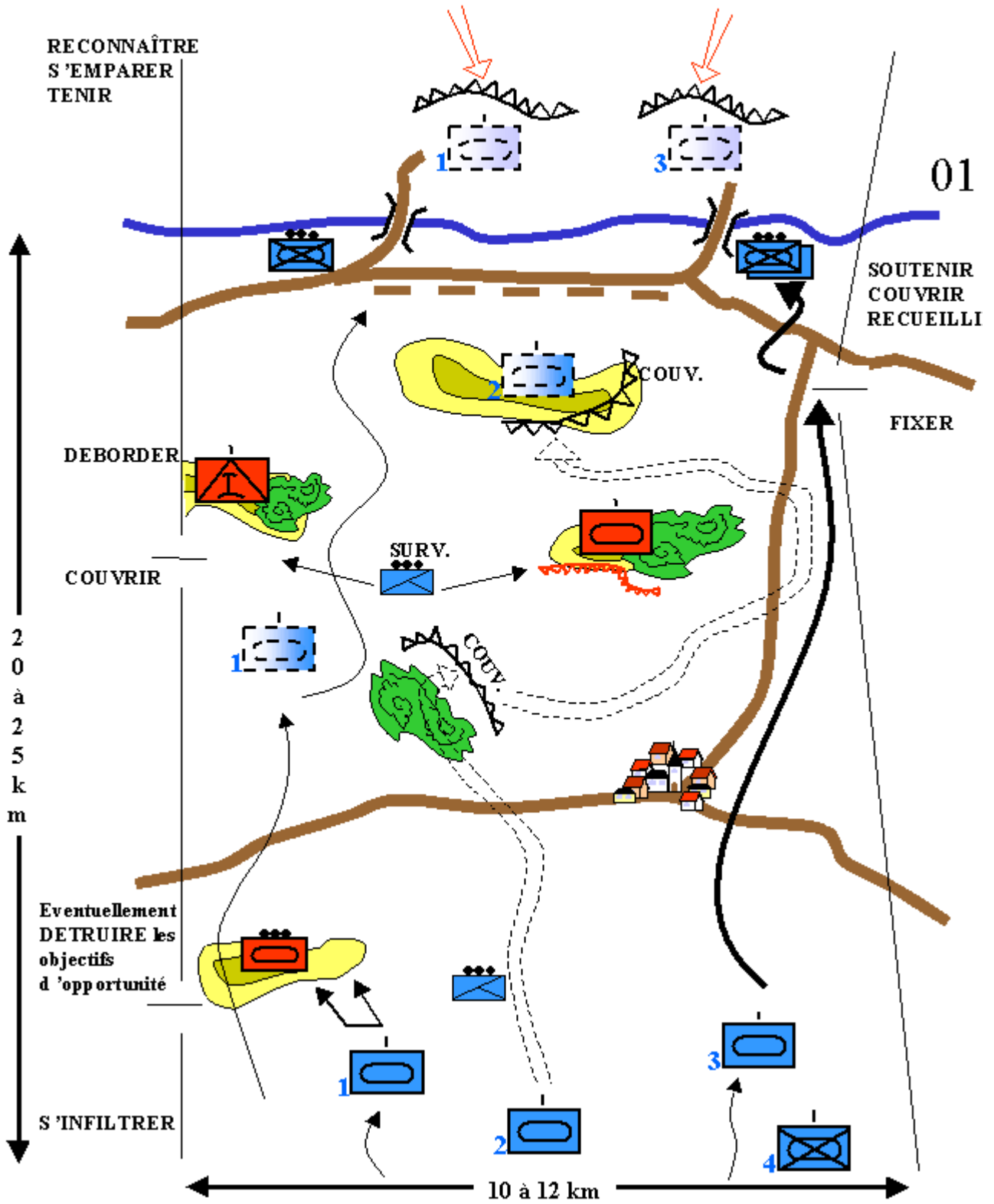
Ennemi prenant une attitude défensive



ZCD : zone de changement de direction

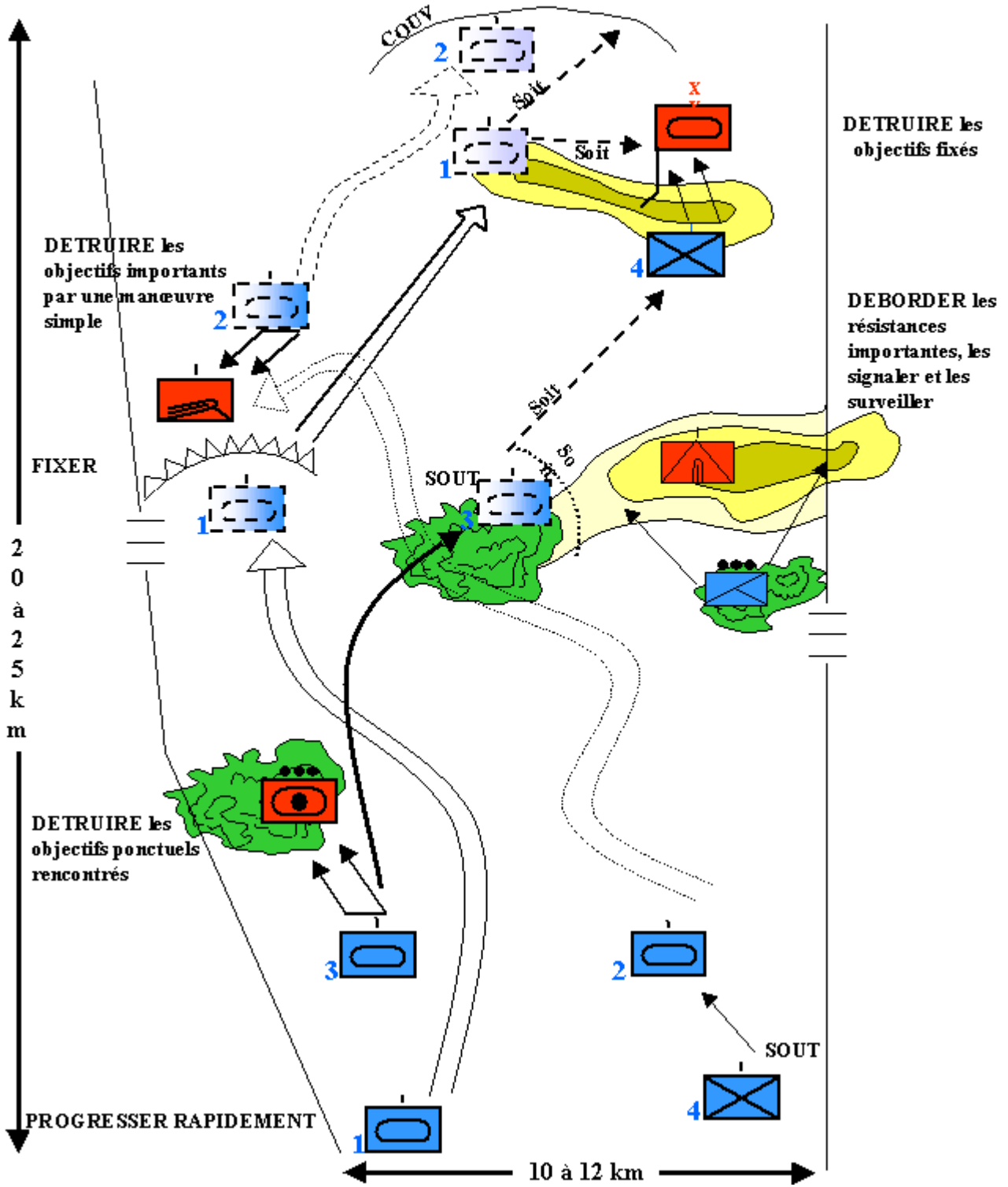
EXPLOITATION

Saisie des points-clés

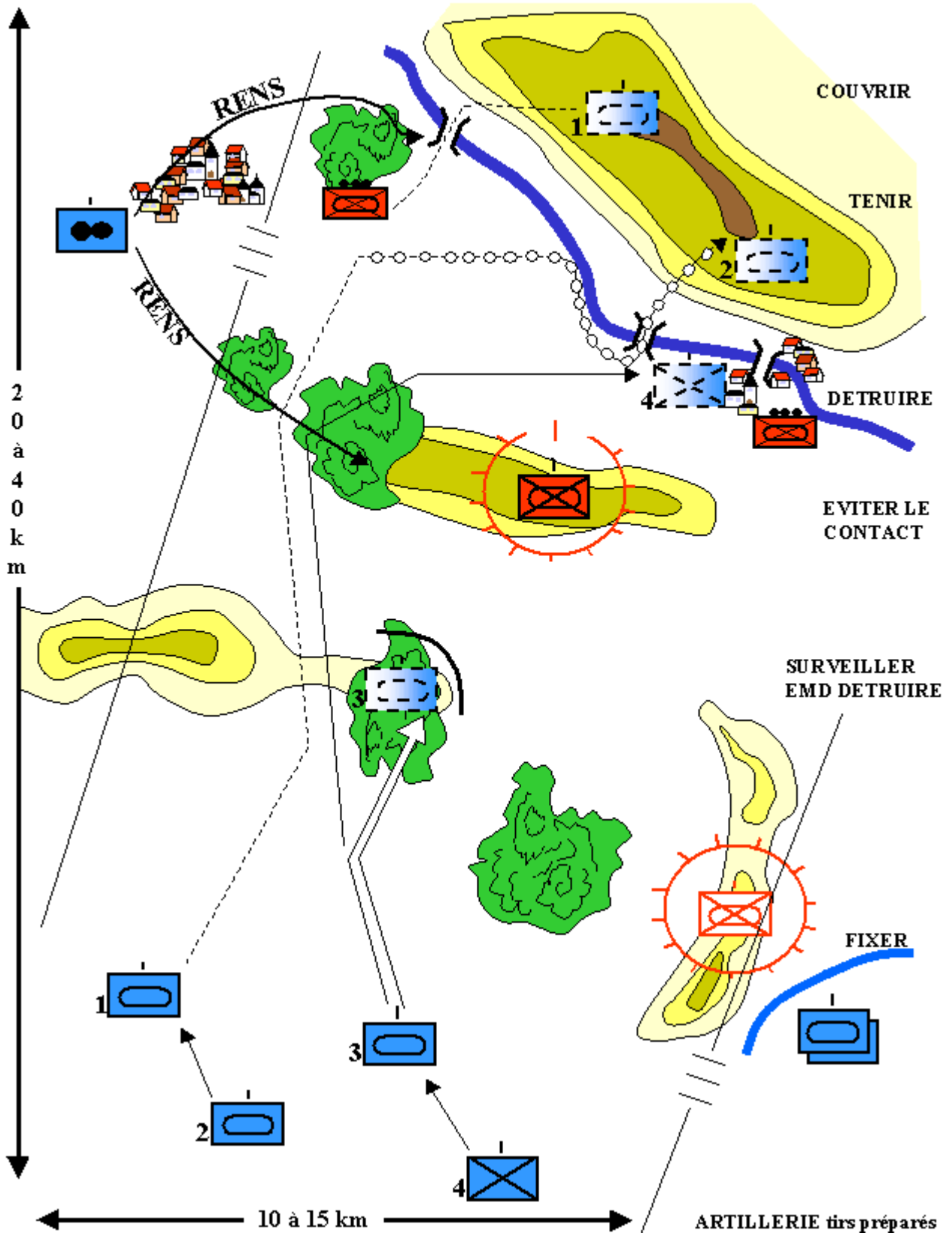


EXPLOITATION

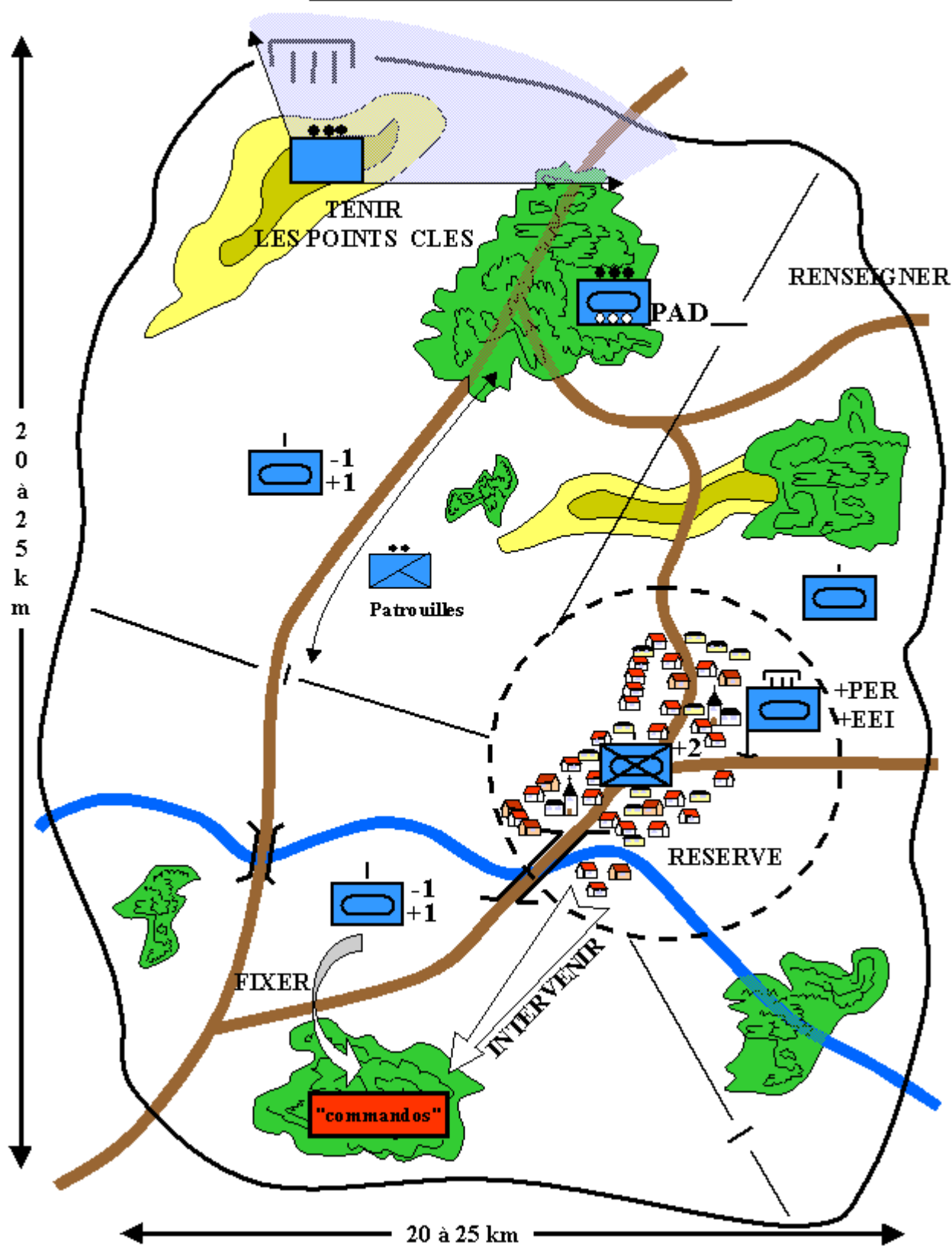
Désorganisation dans la profondeur



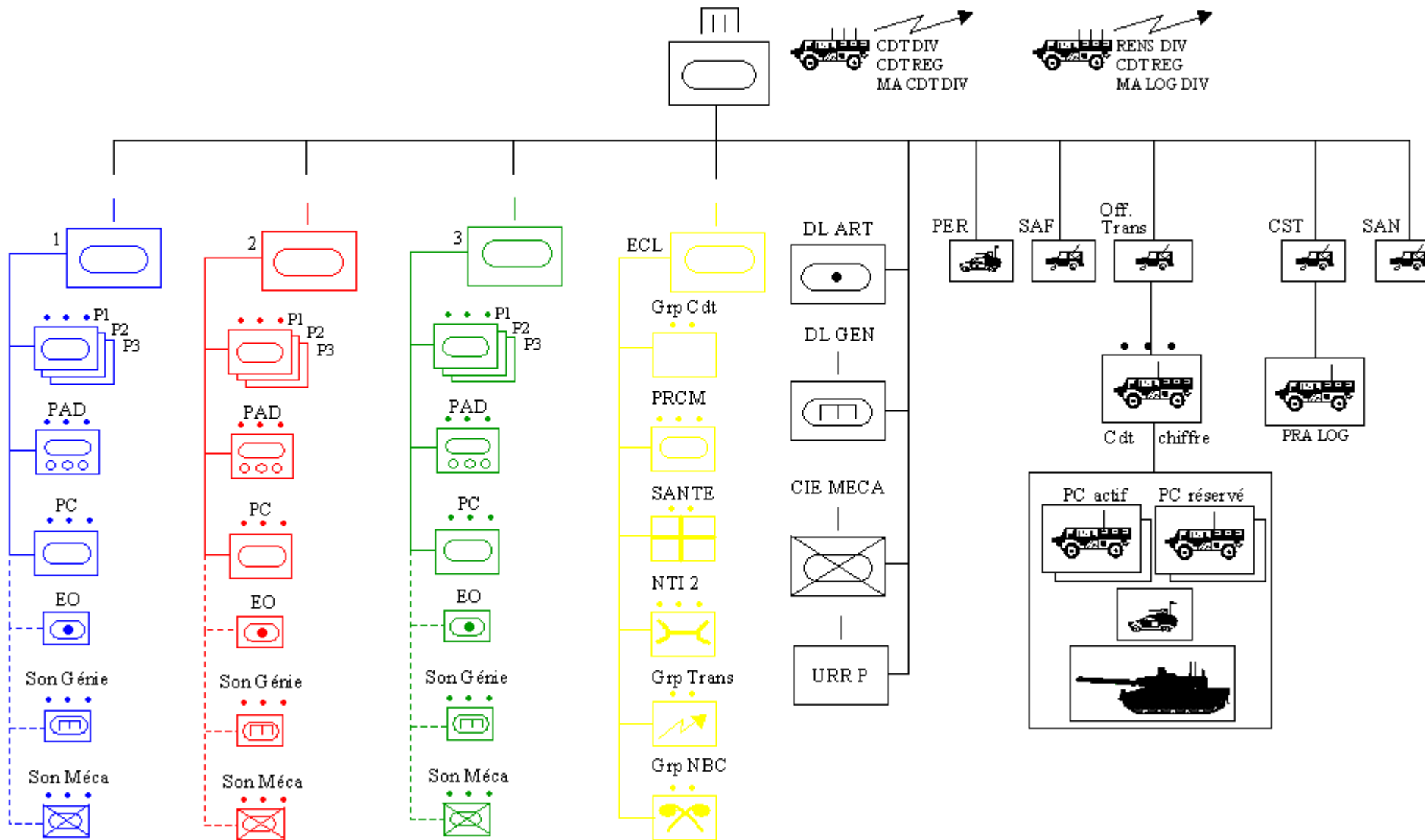
RAID



CONTRÔLE DE ZONE

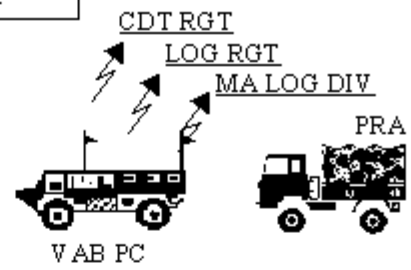
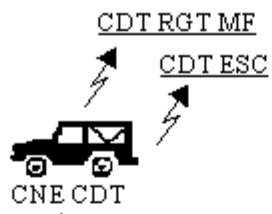


RESEAUX DE COMMANDEMENT



RESEAU ESCADRON DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE

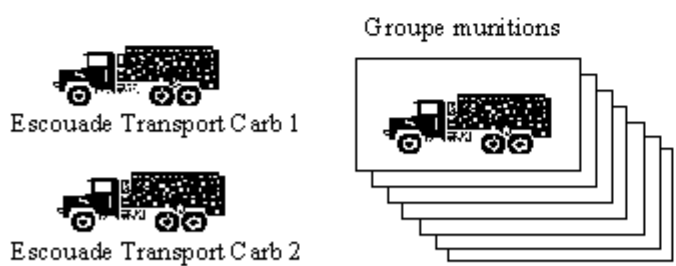
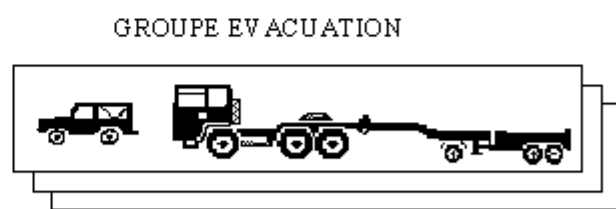
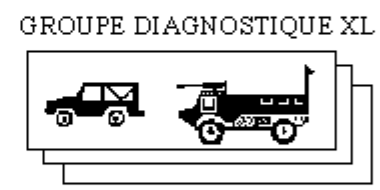
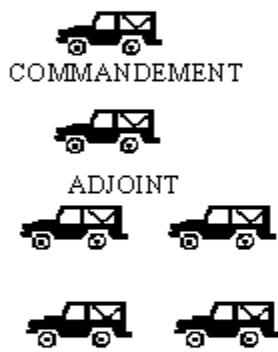
MF
 - Réseau CDT RGT
 - Réseau LOG RGT
 - MA LOG LOG DIV



PRCM

SANTE

LOG RGT



Escouade Transport Carb 1

Escouade Transport Carb 2

Escouade Transport Carb 3

